

SOCIÉTÉ



PHOTO JACQUES NADEAU

Les naufragés de l'université

Les universités du Québec accueillent les étudiants par dizaines de milliers, mais en laissent échapper plus de la moitié qui en sortent... sans diplôme. Une reportage d'Isabelle Paré sur le phénomène du décrochage universitaire et une expérience-pilote novatrice à l'UQAM.

Page B-1

Bourassa nuance les déclarations de Gil Rémillard

Mais le premier ministre en rajoute: « les propositions sur le partage des pouvoirs sont inacceptables »

Michel Venne

de notre bureau de Québec

BIEN QU'IL eut tenté, hier, de nuancer les déclarations de son ministre Gil Rémillard sur le caractère inacceptable des propositions fédérales, le premier ministre Robert Bourassa en rajoute et précise cette fois que « certaines » des propositions d'Ottawa sur le partage des pouvoirs lui sont inacceptables.

« Il y a certaines propositions sur le rapatriement des pouvoirs, les six pouvoirs dont on parle, dont le libellé n'est pas acceptable comme tel », a déclaré M. Bourassa, hier, à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre faisait allusion à la proposition numéro 24 du document fédéral sur la compétence exclusive des provinces dans six domaines soit : le tourisme, la foresterie, les mines, les loisirs, le logement et les affaires municipales. Le texte précise toutefois que si Ottawa est disposé à cette reconnaissance, il veut aussi « discuter avec les provinces de la meilleure façon d'exercer son rôle » à lui dans les mêmes matières.

M. Bourassa n'a pas dit ce qui lui

est désagréable dans cette formulation. Mais un de ses conseillers a fait savoir que c'était le caractère « imprécis » de ce dernier bout de phrase sur le rôle que pourrait éventuellement jouer Ottawa dans ces domaines présumés de compétence « exclusive » des provinces.

Le même article stipule qu'Ottawa « est déterminé à assurer le maintien de la capacité canadienne actuelle en matière de recherche et développement et à s'acquitter de ses obligations constitutionnelles à l'égard des relations internationales et des affaires autochtones ».

M. Bourassa n'en semblait pas moins embarrassé par les propos de son ministre qui ont eu un écho disproportionné, croit-on au gouvernement. Interrogé par l'opposition en Chambre, M. Bourassa a répété plusieurs fois que Québec veut « poursuivre le dialogue pour maintenir le pays sans le briser ». Qu'il y a dans le document fédéral « matière à discussion ». « Plusieurs propositions ne peuvent pas être catégoriquement rejetées, dit-il, c'est-à-dire sans discussion, sans examen ». M. Rémillard avait tout bonnement la veille renvoyé Ottawa refaire ses devoirs.

Voir page A-4 : Bourassa

Elsine décrète la mort du Parti communiste russe

Un héritier de Pierre le Grand débarque à Saint-Petersbourg

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — L'ex-Union soviétique change de visage chaque jour. Tandis qu'hier le président russe, Boris Eltsine, dissolvait toutes les structures du Parti communiste soviétique sur son territoire, le prétendant au trône de Russie visitait le plus officiellement du monde la ville de Pierre le Grand et offrait ses services au pays de ses ancêtres.

Élément positif dans la reconstruction de l'Union, le Parlement de l'Ukraine approuvait hier l'adhésion du pays au nouveau traité d'union économique.

Le président russe Boris Eltsine a dissous hier, par décret, toutes les structures du Parti communiste soviétique sur le territoire de la Russie, selon l'agence TASS.

Les activités du Parti communiste avaient été suspendues dans l'ensemble de l'URSS par le Parlement soviétique, le 29 août, en raison des « informations disponibles sur la participation des organes dirigeants du PCUS à la préparation et au déroulement du coup d'État des 19-21 août ».

En outre, le PCUS est sous le coup d'une enquête du parquet de la Russie.

Voir page A-4 : Eltsine

Le comité Castonguay-Dobbie rentre en catastrophe à Ottawa

Les multiples cafouillages forcent le groupe à suspendre ses travaux

Chantal Hébert

envoyée spéciale

BRANDON — Parti boiteux pour le Manitoba, le super-comité constitutionnel fédéral en est reparti hier sur une civière. En pleine débandade et au terme d'une journée de confusion, le comité Castonguay-Dobbie a en effet suspendu ses travaux, hier soir, annulé une tournée du nord de l'Ontario et repris le chemin de la capitale fédérale où il est promis aux soins intensifs.

Cette décision constitue l'aboutissement d'une longue série de ratés qui a vu le super-comité fédéral embourbé dans les dissensions internes et l'organisation improvisée à chacune de ses sorties publiques. « Nous avons tenté d'innover en peu de temps, mais nous avons de graves problèmes d'organisation », a diagnostiqué la coprésidente Dorothy Dobbie, la mine déconfite.

Pour autant, l'élu conservatrice refusait encore d'admettre que son groupe a vécu un fiasco sur le terrain de sa propre province. « Nous avons

eu beaucoup de succès. Hier, toutefois, à Saint-Pierre, les choses ne se sont pas bien passées, commente-t-elle au sujet de la salle déserte qui attendait son collègue président Claude Castonguay dans l'arrière-pays manitobain. Si nous avons seulement un échec, même après tant de succès, il faut en tenir compte. »

Le comité au complet doit se rencontrer pour faire le point aujourd'hui à Ottawa. Une discussion des coprésidents avec le ministre aux Affaires constitutionnelles Joe Clark est également au programme.

Déjà hier, de nouvelles instructions commençaient à circuler. Ainsi, le programme de la tournée albertaine, prévue pour la semaine prochaine, serait appelé à être révisé. Les excursions par petits groupes du comité, qui l'ont vu plus souvent qu'autrement aboutir dans des salles presque vides, pourraient être annulées. La visite de quatre jours au Québec pourrait également être simplifiée et ses sessions en région abandonnées.

Mardi, les deux partis d'opposition

Voir page A-4 : Le comité

LE PÉTROLE DU KOWEIT NE BRÛLE PLUS



PHOTO AP

Des équipes canadiennes ont éteint hier le dernier puits de pétrole en feu au Koweït, mettant ainsi un terme à la catastrophe économique et écologique laissée par les troupes irakiennes qui avaient saboté 751 puits avant leur départ, en février dernier. Le chef de l'État, l'émir Jaber al-Ahmad al-Sabah, a appuyé sur un bouton pour éteindre symboliquement le dernier puits en feu. Le puits 118 avait été éteint, puis réactivé sous contrôle, pour les besoins de la cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance de fête, où la traditionnelle danse du sabre (photo ci-dessus) se mêlait aux refrains des « Yankee Doodle Dandy » américains.

La question du rapatriement de la formation professionnelle hante le Forum pour l'emploi

Claude Turcotte

LA FORMATION professionnelle, qui ne figurait pas au menu officiel du Forum pour l'emploi, n'en est pas moins apparue comme le sujet le plus chaud dans les conversations de corridor et en conférence de presse. En fait, ce n'est pas tant la formation professionnelle en soi qui fait jaser que le projet de loi pour une Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre que le ministre André Bourbeau s'apprête à déposer à

l'Assemblée nationale.

Le président du Forum pour l'emploi, M. Claude Béland, a expliqué que cette question fait l'objet de discussions à une autre table, soit celle de l'adaptation de la main-d'oeuvre, à laquelle participent d'ailleurs la plupart des ténors socio-économiques présents au colloque d'hier. Il y a quelques exceptions toutefois, dont la moindre n'est pas celle de Mme Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, que le ministre aurait écartée parce que ses membres n'étaient pas éli-

gibles au programme de formation professionnelle. « Bien sûr, nous ne faisons que la donner cette formation », a lancé la présidente, complètement offensée d'être laissée de côté. Actuellement, 76 000 jeunes de 17 à 21 ans suivent des cours de formation professionnelle dans les collèges du Québec et 100 000 adultes se présentent à des cours de recyclage.

Le projet de M. Bourbeau suscite au fait de nombreuses réserves, particulièrement dans les milieux patronaux, qui craignent de voir naître un nouveau « monstre » qui leur rappellerait la CSST. La Chambre de commerce du Montréal Métropolitain manifeste à ce projet la plus farouche opposition et elle demande que la formation professionnelle relève du ministre de l'Éducation et non pas du ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation professionnelle.

La Chambre montréalaise fait valoir que la formation professionnelle est une question urgente et qu'il y a même un problème moral à ne pas utiliser les sommes d'argent dispo-

Voir page A-4 : Formation

UNE GRANDE RENCONTRE

Michel Tremblay, Marie-Claire Blais, Guido Molinari, Roland Giguère, Louise Robert et Marcel Brisebois nous parlent de l'interaction entre les arts et les lettres.

LES ARTS

Des entrevues avec des artistes-peintres.

Les activités du salon
Entrée libre à l'art
contemporain.

LES LETTRES

Des artistes nous livrent leur premier coup de foudre avec la littérature.
Des entrevues avec des écrivains.

Les activités du Salon du Livre.

CAHIER SPÉCIAL

À LIRE ET À REGARDER, SAMEDI DANS LE DEVOIR

EN BREF...

Trop de parents dans le même service !

QUÉBEC (PC) — Le vérificateur général du Québec enquête sur un présumé réseau de népotisme qui régnerait dans un des services du ministère de l'Éducation, la direction de la formation à distance. Le député péquiste d'Abitibi-Ouest, François Gendron, a soulevé la question de ce prétendu népotisme hier à l'Assemblée nationale et il a remis à la presse copie de la lettre du vérificateur général par intérim, Guy Breton, qui confirme « qu'un suivi soit effectué en regard des faits signalés ». Ce département du ministère comprendrait quelque 175 personnes, mais « plus de tiers des personnes qui travaillent dans cette boîte sont parentes entre elles ». Selon le député péquiste, le sous-ministre à l'Éducation, Michel Paquet, aurait été prévenu par lettre de cette situation le 28 février 1991 et le ministre lui-même, Michel Pagé, aurait été prévenu le 25 juillet 1991. Soutenant que rien n'avait changé depuis, M. Gendron a demandé au ministre Michel Pagé : « Y a-t-il des personnes à protéger ? » « J'attends le rapport de mon sous-ministre. Mais il n'y a personne à protéger, ça je peux vous l'assurer », a répondu M. Pagé.

Le PLQ en réflexion

DANS L'OPPOSITION et même dans l'exercice du pouvoir, le ressourcement intellectuel est un préalable à la vigueur des partis politiques. À mi-chemin de son deuxième mandat, le Parti libéral du Québec a amorcé une réflexion sur les grands axes de son programme politique. Dans le cadre d'une réunion des membres du conseil général, les 7 et 8 décembre à Québec, il tiendra un colloque. En plénière du samedi matin, militants et panélistes débattront du développement économique du Québec. Dans un deuxième temps, réalisés en ateliers de travail, les libéraux axeront leurs délibérations sur quatre thèmes : le développement régional, la politique culturelle, la réforme de la santé et l'éducation. Le lendemain, dimanche, ils se prononceront sur une quinzaine de résolutions à caractère politique, émanant des associations libérales de comté. Leur chef, Robert Bourassa, prononcera le discours de clôture et remerciera ses militants d'être venus à la rescousse du gouvernement.

L'unité: leur affaire

« L'AVENIR du CANADA est trop important pour le laisser aux mains des politiciens. » Sur cette phrase-clé, 18 personnes de la région d'Ottawa — bureaucrates, professeurs, gens d'affaires — ont décidé qu'il était temps d'agir pour l'unité du pays. Ils ont donc conçu une publication d'une trentaine de pages intitulée *O Canada* et qui a pour devise « Rêver ensemble ». Empruntant la forme de l'échange de lettres, ces gens, qui se disent préoccupés mais non partisans, font part de leur vision du pays. Si le français se fait rare dans le premier numéro, les membres du groupe promettent d'intensifier leur action auprès des francophones. « Nous voulons démontrer qu'il existe un réseau de Canadiens qui réfléchissent à leur pays », dit l'une des responsables du projet, Mme Nikki Basuk. Le premier numéro a coûté 1000 \$ à produire et ses concepteurs disent l'avoir payé de leur poche. Il a été notamment envoyé aux députés fédéraux.

Réduction des déchets

OTTAWA (PC) — Des ministres des provinces et des Territoires viennent d'approuver un plan fédéral de réduction des quelque 30 millions de tonnes de déchets et de rebuts toxiques que produit, bon an mal an, le Canada. Réuni à Halifax, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement a approuvé l'initiative fédérale évaluée à 25 millions \$, qui prévoit notamment des mesures en vue de diminuer l'usage de matériaux d'emballage voués à la poubelle et de promouvoir le recyclage des déchets.

Bob Rae est furieux contre Rémillard qui «se sert de moi pour appuyer ses arguments»

Suzanne Dansereau
de la Presse canadienne

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae était à la fois surpris et furieux que le ministre québécois Gil Rémillard ait pris en exemple pour démontrer que les provinces refusaient le projet constitutionnel d'Ottawa.

« Ces propos tombent du ciel... Je n'ai jamais rencontré M. Rémillard; nous n'avons jamais parlé ensemble de la question constitutionnelle, alors je doute qu'il puisse vraiment savoir

ce que je pense », a-t-il déclaré hier à Queen's Park.

« Je n'apprécie pas que M. Rémillard se serve de moi pour appuyer ses arguments », a-t-il ajouté.

Mardi à l'issue d'une séance de la commission parlementaire sur le fédéralisme renouvelé, Gil Rémillard, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, a déclaré que les propositions fédérales étaient inacceptables pour le Québec, comme elles l'étaient pour certains ministres fédéraux et même pour Bob Rae. M. Rémillard faisait ces commentaires moins de

24 heures après la rencontre entre MM. Bourassa et Rae à Toronto.

« M. Bourassa et moi avons bel et bien parlé du fait que les propositions fédérales ne constituaient pas le dernier mot. Mais mon interprétation, c'est que le document fédéral constitue une bonne base de discussion. Je n'ai jamais suggéré de déchirer le document du gouvernement fédéral. Mon approche est plus constructive et celle des autres devrait l'être aussi », a expliqué M. Rae.

M. Rae a décoché une flèche à M. Rémillard lorsqu'il s'est publique-

ment demandé si les vues de ce dernier représentaient celles du gouvernement du Québec.

Mais, plus important encore, M. Rae a condamné l'attitude et l'approche du Québec dans le dossier constitutionnel.

L'idée qu'une province puisse détruire le travail d'Ottawa fait justement partie du problème, a-t-il dit.

« Il faut des discussions. Et on ne commence pas des discussions sur la base d'un premier ministre provincial qui dit au reste du pays de retourner à la table ».

M. Rae a répété hier sa suggestion de tenir une rencontre entre premiers ministres provinciaux, pour travailler sur le document constitu-

tionnel.

Par ailleurs à Ottawa, le ministre responsable du dossier constitutionnel, Joe Clark, a déclaré en Chambre qu'il n'accorde que peu d'importance à la déclaration faite mardi à Québec par M. Rémillard sur les offres fédérales, qualifiées d'« inacceptables ».

« Nous n'avons aucune raison de croire que le gouvernement du Québec a changé. M. Bourassa dit clairement que pour lui et pour son gouvernement, les propositions sont une base valable de discussions ».

Il a certaines réserves en ce qui concerne les détails de nos propositions. Mais elles sont là pour être améliorées. »

Avec la souveraineté, plusieurs des pouvoirs d'Ottawa seraient délégués aux régions du Québec

Pierre O'Neill

APRÈS AVOIR réalisé la souveraineté du Québec, le prochain gouvernement issu du Parti québécois axera le développement régional dans la voie de la décentralisation. De sorte que bon nombre des pouvoirs rapatriés d'Ottawa seront aussitôt délégués aux régions.

« Ce qui pourra être exercé en région le sera », déclarait hier au DEVOIR, le vice-président du PQ, Bernard Landry, en commentant le colloque que son parti tiendra en fin de semaine à Rivière-du-Loup, sur le thème du développement régional.

Dans ce Québec souverain façonné par le PQ, la délégation du pouvoir de dépenser aux régions sera toujours accompagnée d'une délégation du pouvoir de taxation. Sauf lorsque les principes de péréquation et de solidarité nationale seront en cause.

« Nous croyons que les gouvernements qui dépendent des sommes doivent être ceux qui les perçoivent. Si une autorité de dépenser est confiée à une instance, qu'elle soit nationale, régionale ou locale, cette ins-

tance doit être celle qui taxe », affirme M. Landry.

C'est précisément le principe qui a inspiré la réforme fiscale mise de l'avant par le ministre Claude Ryan. Ce que le vice-président du PQ concède volontiers, faisant toutefois remarquer qu'en plus des fortes nuances qui différencient deux approches libérale et péquiste, il y a surtout la manière. « Si elle n'avait pas été faite brutalement et sans concertation, la réforme Ryan aurait pu être défendable ».

Économiste et professeur au département des sciences administratives de l'UQAM, Bernard Landry juge essentiel qu'en cette matière le prochain gouvernement péquiste intervienne progressivement, de façon à ne pas bouleverser les finances municipales, à ne pas écraser les municipalités sous des responsabilités financières dont elles n'ont pas les moyens.

Autre principe qui guidera les politiques de développement régional dans la plénitude de la souveraineté : le Québec ne sera pas une fédération. C'est-à-dire que les rapports entre les régions et le gouver-

nement central de l'État québécois seront bien différents des liens qui unissent les provinces à Ottawa. « On ne souhaite pas du tout aller dans cette voie-là ».

Enfin, le gouvernement issu du Parti québécois verra à ce que les nouvelles structures de développement régional n'aient pas pour effet d'alourdir le fardeau fiscal de ces populations. « Si la refonte des structures doit coûter plus cher que le statu quo, c'est le statu quo qui sera privilégié ».

Coiffé du slogan « Enfin responsable », le colloque du PQ vise dans un premier temps à faire le bilan de la situation en région. Après avoir défini les objectifs d'une politique de développement régional, panélistes et participants débattront des sous-thèmes : la commission régionale de l'emploi, le financement du développement régional, l'innovation, les territoires, le nouvel équilibre politique et la décentralisation des grands services. L'exposé de Bernard Landry portera sur la mondialisation de l'économie et le développement régional. Le discours de M. Parizeau marquera la clôture du colloque.

Les grandes centrales tendent la main aux autochtones

LA FTQ, la CEQ, l'UPA et la CSN ont invité hier les nations autochtones du Québec à participer à la mise en place d'un Forum paritaire pour réfléchir et convenir des rapports qui devront exister entre celles-ci et le peuple québécois dans la perspective d'un Québec souverain.

Les organisations syndicales souhaitent ainsi jeter les premiers jalons d'un rapprochement entre ces nations et le peuple québécois.

Dans une lettre qu'elles ont fait parvenir aux nations autochtones, les organisations syndicales proposent que ce Forum paritaire soit composé d'une trentaine de représentants des deux parties provenant de différents secteurs d'activités.

Les quatre objectifs recherchés : 1) favoriser des échanges structurés sur les enjeux de la souveraineté du Québec pour les Québécois d'une part, et les positions des autochtones quant à la nature et les

modes de reconnaissance de leurs droits, d'autre part; 2) répondre aux questions que soulèvent la reconnaissance et l'exercice des droits des autochtones dans un Québec souverain; 3) développer une plus grande convergence et complicité entre le peuple québécois et les nations autochtones dans la poursuite d'objectifs similaires; 4) convenir, si possible, d'une déclaration approuvée par tous les participants au Forum.

Par ses voyages répétés, Parizeau espère maintenir un dialogue constant avec les Américains

Josée Boileau

ON N'EST JAMAIS si bien servi que par soi-même. Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau a si bien compris la maxime qu'il retourne la semaine prochaine à Washington, un troisième voyage en un peu plus d'un an, après avoir également été à New York en février.

Son objectif est simple, évident et avoué : il a un projet politique à défendre et il veut maintenir un dialogue constant, hors Québec, à ce sujet, histoire de préparer le terrain en vue de la souveraineté.

« Ce n'est pas une offensive tous azimuts, dit son directeur de cabinet adjoint M. René Blouin. C'est au contraire très ciblé. Aux États-Unis nous visons Washington et c'est pourquoi nos voyages y sont fréquents. »

Au cours des deux jours qu'il passera là-bas, les 12 et 13 novembre,

Jacques Parizeau prendra la parole devant un auditoire choisi du Centre d'études internationales et stratégiques (CSIS), il rencontrera des journalistes du National Press Club, et il aura des entretiens privés avec des représentants du monde des affaires et de l'administration américaine.

« C'est très important pour M. Parizeau, poursuit M. Blouin. Il ne s'agit pas de rassurer les Américains, mais de leur donner une juste perception des objectifs que nous poursuivons. »

Georges Fauriol, directeur des études américaines au CSIS, indique que M. Parizeau inaugurera la nouvelle série de rencontres que le Centre entend consacrer aux leaders canadiens. Il y avait à la fois coïncidence quant aux dates et un intérêt certain, surtout dans le cadre des négociations de libre-échange avec le Mexique.

Or, comme le souligne Jean-Fran-

çois Lisée, observateur chevronné des relations Québec-Washington, M. Parizeau, bien davantage qu'un René Lévesque, sait parler le langage des Américains. « Il leur parle économie, stabilité, libre-échange avec la brutalité d'arguments qui est en vogue à Washington. »

C'est donc sous cet angle que s'aborde la souveraineté de M. Parizeau, mais le strict débat constitutionnel a aussi sa place. Comme le signale M. Fauriol, « beaucoup de choses se sont passées depuis la dernière visite de M. Parizeau à Washington en avril, dont le dépôt de propositions constitutionnelles fédérales ».

Des lobbyistes, des membres du personnel politique du Congrès américain, des fonctionnaires et des représentants de compagnies américaines, soit une soixantaine de personnes entendront M. Parizeau. Le Centre fera toutefois contrepois à

son discours en invitant, en mars, un représentant du gouvernement fédéral.

L'ex-ambassadeur canadien aux États-Unis, M. Allan Gotlieb, a pour sa part réagi hier à cette nouvelle visite américaine de M. Parizeau en signalant que tout le monde est intéressé par Washington, centre politique du monde.

« Pour les Canadiens, Washington fait partie du terrain de jeu, a-t-il ajouté en marge d'une conférence qu'il prononcera à Montréal. Mais les visites de M. Parizeau ne changeront rien au fait que les Américains ne veulent pas se mêler de notre débat. Ils vivront avec ce qui arrivera. »

D'ici Noël, M. Parizeau fera encore un autre voyage à l'extérieur du Québec, au Canada anglais cette fois, où il est déjà allé à de nombreuses reprises depuis le début de l'année. La destination reste à être annoncée.

Sécession violente ou douce? Deux thèses aux antipodes

Paul Mooney
de la Canadian Press

TORONTO — La sécession du Québec engendrerait des incidents isolés de violence, qui pourraient dégénérer en désordres civils plus importants.

Au contraire, les traditions politiques et culturelles du Canada ne permettent pas d'anticiper de la violence, si le Québec proclame sa souveraineté.

Telles sont les deux thèses opposées qu'ont soutenues, hier, un spécialiste de Toronto, dans le premier cas, et un spécialiste de Montréal, dans le second.

M. Desmond Morton est un auteur et un professeur d'histoire à l'Université de Toronto. M. Jocelyn Coulon est un chroniqueur des affaires internationales au quotidien LE DEVOIR et l'auteur d'un livre sur les Forces armées.

Tous deux ont participé à un séminaire organisé par l'Institut canadien des études stratégiques, sur les implications du débat constitutionnel sur la sécurité nationale.

« Je ne crois pas — et en cela je ne suis pas d'accord avec le leader péquiste Jacques Parizeau — que les pays se brisent facilement ou d'une façon civilisée », a déclaré M. Morton.

Ce n'est pas tant la guerre civile qu'il redoute qu'une série d'incidents isolés, qui pourront engendrer une violence plus répandue.

Il est temps pour les Canadiens, a-t-il dit, de « regarder ce gouffre de violence et de reculer ». Par contraste, les 28 propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral ou même le défunt accord de Meech ne sembleraient pas si mauvais.

« Les deux côtés possèdent leurs 'otages', chacun dans son territoire, a-t-il signalé. Si des troubles éclatent

à Saint-Boniface, au Manitoba, il va y avoir des troubles à Westmount (en banlieue de Montréal). Pas des affrontements officiels, mais des troubles de masses ».

« Et à qui va-t-on pouvoir recourir pour les réprimer ? C'est un grave problème, à cause du caractère bilingue et biculturel des Forces armées canadiennes. »

M. Coulon a répliqué que l'histoire du Canada et du Québec n'a pas engendré de haïmes ethniques profondes, comme on en trouve dans des pays comme la Yougoslavie.

Le Québec, a-t-il souligné, a la capacité de créer une force armée de 20 000 hommes, qui pourrait participer, comme les nationalistes québécois l'assurent, aux travaux de l'OTAN et à ceux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

« De plusieurs façons, les nationalistes québécois sont plus conservateurs pour les questions de sécurité que le Nouveau Parti démocratique, a fait savoir M. Coulon. »

Mais il ne semble pas que le Canada anglais soit bien au fait de ce que le Québec pense sur ces questions. Le Québec ne deviendra pas une sorte de Cuba du Nord. »

Le chef du Bloc préfère Manning et Wells à Mulroney et McLaughlin

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le chef du Bloc québécois a accusé hier les leaders conservateur et néo-démocrate de tenir des « propos irresponsables » sur la fragmentation du territoire québécois advenant l'indépendance de la province.

En fait, a déclaré M. Lucien Bouchard, les Clyde Wells et Preston Manning reflètent avec plus d'exactitude le Canada anglais que les Brian Mulroney ou Audrey McLaughlin.

Comme les Québécois, « pacifiques, non violents et démocrates », le Canada anglais cachera son humeur belliqueuse quand viendra le temps d'entreprendre les démarches vers la souveraineté et agira de façon responsable, prédit-il, devant près de 400 étudiants de l'Université d'Ottawa.

Au cours de son discours et des échanges qui ont suivi avec l'auditoire, le leader indépendantiste à Ottawa a été chaleureusement applaudi par des étudiants, qui n'ont pas véritablement posé de colles à leur invité. On aurait dit qu'il parlait à des convertis.

« Les Québécois ne pensent pas que le Canada anglais est irrationnel, qu'il va vouloir se venger au point même de se pénaliser lui-même. Une fois que nous aurons affirmé notre intention et notre volonté politique de devenir souverain, cela va placer le Canada anglais en face de ses responsabilités. Il ne restera pas seulement les cris tonitruants des politiciens fédéraux, qui nous menacent de toutes sortes de choses, il y aura la réalité », a-t-il expliqué.

Et M. Bouchard de faire la leçon aux autres leaders politiques du pays. « C'est un des problèmes du Canada d'avoir de dirigeants irresponsables, qui ne se comportent pas comme il le faut, qui n'ont pas le sens de l'État et de l'avenir, qui ne respectent pas les valeurs collectives et la réalité de leurs commettants. »

« Je suis convaincu que le jour où le Québec, d'une façon démocratique, pacifique et tolérante, décidera de devenir souverain, on trouvera au Canada anglais des vis-à-vis avec qui on pourra parler. Et je dis que les dirigeants politiques que vous avez nommé (M. Mulroney et Mme McLaughlin) ne représentent pas le Canada anglais, celui que je connais. »

Selon le chef du Bloc québécois, certains leaders du Canada anglais n'ont pas de poste politique à préserver ni de place dans l'histoire à sauvegarder. « Moi, j'ai confiance dans le peuple. J'ai plus confiance dans M. Wells et M. Manning à ce point de vue que dans ceux qu'on a à Ottawa présentement. »

M. Bouchard a de plus soulevé le rire de l'assistance quand il a remercié le ministre Joe Clark d'avoir écarté sa formation politique des travaux de la commission sur la Constitution, évitant ainsi, a-t-il dit, d'être associé au « ridicule de la commission constitutionnelle ».

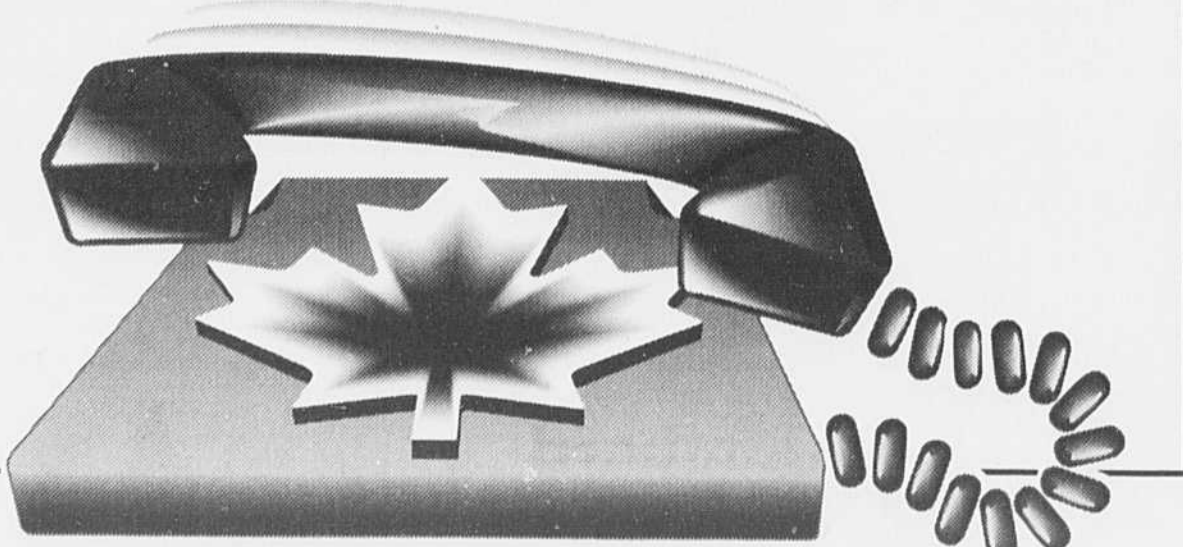
DES QUESTIONS SUR L'AVENIR DU CANADA?

Pour plus de renseignements concernant la réforme constitutionnelle telle que proposée par le gouvernement fédéral, appelez sans frais :

1-800-561-1188

Personnes sourdes ou malentendantes :
1-800-567-1992 (ATS/ATME)

Canada
Bâtir ensemble l'avenir du Canada



EN BREF...

Chasseurs trop jeunes

THETFORD MINES (PC) — L'âge minimum requis pour un adolescent désireux d'obtenir un certificat de chasseur devrait être porté de 12 à 16 ans, estime le coroner Gabriel Garneau. Par ailleurs, le jeune âgé entre 16 et 18 ans devrait recevoir l'autorisation de ses parents pour obtenir ce certificat de même qu'un permis de chasse. Il lui serait en outre interdit de chasser sans être accompagné d'un adulte possédant un certificat de chasseur. Me Garneau formule ces recommandations dans le rapport de son enquête sur l'accident qui a coté la vie à Francis Paquet, 14 ans, lors d'une excursion de chasse au petit gibier dans un rang de Saint-Prospère, en Beauce, le 7 octobre 1990. L'adolescent a été tué d'une décharge de fusil de calibre .12 par un copain qui l'accompagnait. L'enquête a démontré que la tragédie a été la conséquence de plusieurs manquements aux règles les plus élémentaires de la sécurité : absence d'un adulte pour l'encadrement, arme pointée dans une mauvaise direction, omission de bloquer le cran d'arrêt, garder inutilement une pression sur la détente. Selon la législation actuelle, il suffit qu'un adolescent soit âgé de 12 ans pour qu'il obtienne un certificat de chasseur qui lui permettra d'avoir ses permis de chasse. Il doit suivre un cours théorique de maniement d'armes à feu d'une durée d'une journée et peut s'inscrire au cours même s'il n'a pas le consentement de ses parents. Selon la loi actuelle, tout jeune âgé de moins de 16 ans doit être accompagné d'un adulte (18 ans et plus) pour chasser même si cet adulte ne détient pas de certificat de chasseur ou s'il n'a jamais tenu d'arme à feu dans ses mains.

Congrès des juristes d'expression française

CE SOIR s'ouvre à Montréal le congrès de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dont le thème est *La Constitution, il faut en parler*. On doit y discuter en profondeur de la protection des droits linguistiques au Canada (vendredi après-midi) et du processus de modification de la Constitution ainsi que de la participation du public (samedi). Aux deux déjeuners-conférences, les invités sont la ministre canadienne de la Justice, Mme Kim Campbell, (démaî) et le chef de l'opposition libérale, M. Jean Chrétien. Cette association fondée en 1980 regroupe quelque 500 membres (avocats, juges, professeurs, étudiants ou personnes travaillant dans le domaine de l'administration de la justice) et désire entretenir des liens étroits avec les juristes québécois.

Vague féminine à l'UQ de Rimouski

C'EST CONNU, les femmes sont devenues, presque partout, la clientèle majoritaire des universités. Mais à l'Université du Québec à Rimouski, on a dépassé depuis longtemps ce stade. Cette année, les femmes, qui représentent 67 % de la clientèle étudiante, sont deux fois plus nombreuses que leurs collègues de classe masculins (33 %). Selon le registraire de l'UQTR, cette tendance, quoique moins importante avant, est due à l'importante présence des femmes dans des programmes comme les sciences infirmières (93 %), l'enseignement préscolaire et élémentaire (90 %), les études littéraires (82 %) et la sociologie (67 %). Dans le reste des universités québécoises, les femmes représentent 57 % de la population étudiante.

Référendum au cégep Édouard-Montpetit

DEPUIS hier, les cégépiens du collège Édouard-Montpetit sont appelés à se prononcer en faveur ou en défaveur de la souveraineté lors d'un vote qui se poursuivra jusqu'au 13 novembre. L'Association générale des étudiants du collège Édouard-Montpetit, qui estime que le temps est venu pour les cégépiens de prendre position dans le débat constitutionnel, espère recueillir la participation de 1000 à 2000 des 5620 étudiants du cégep au cours des cinq jours de scrutin. Le résultat du vote sera rendu public le 13 novembre en après-midi.

Un Institut de recherche en psychiatrie

UN GROUPE de cinq médecins psychiatres, professeurs à la faculté de médecine de l'Université de Montréal et praticiens à l'hôpital Notre-Dame ainsi qu'au Centre de psychiatrie Sherbrooke, viennent de créer l'Institut de recherche en psychiatrie du Québec, une première dans la province. Ce nouveau centre de recherche permanent consacré aux affections musculo-squelettiques est situé rue Sherbrooke non loin de l'hôpital Notre-Dame. La psychiatrie, rappelle-t-on, est la spécialité médicale concernant le diagnostic et le traitement des affections de l'appareil locomoteur, principalement les affections vertébrales et les maux de dos. Selon une étude réalisée par la CSST en 1987, 70 % des travailleurs indemnisés les sont pour une affection de la région lombaire, et les maux de dos représentent 25 % de toutes les lésions déclarées.

L'industrie du tourisme sonne l'alarme tout en proposant un plan de relance susceptible de créer 20 000 emplois

André Bellemare
de la Presse canadienne

QUÉBEC — La Coalition de l'industrie touristique québécoise lance un cri d'alarme au gouvernement et lui propose en même temps un audacieux plan de relance susceptible de créer 20 000 nouveaux emplois par année et de favoriser des retombées fiscales annuelles de 160 millions \$ au gouvernement du Québec et des recettes supplémentaires d'un milliard de dollars pour l'industrie.

Le gouvernement, de son côté, n'aurait à investir que 25 millions \$ en 1992 et autant en 1993 pour constituer un fonds additionnel pour la promotion du tourisme québécois. C'est ce qu'a expliqué hier la pré-

sidente de la Coalition, Mme Linda Gallant, en dévoilant les résultats d'une étude réalisée par le groupe Secor sur la situation touristique du Québec en 1991.

Dans une conférence de presse réunissant les 27 membres de la Coalition et marquée du coin de la restauration, Mme Gallant a invité le ministre du Tourisme André Vallérand « à passer à table » afin que les partenaires examinent la situation et proposent des solutions au problème.

En langage d'hôtellerie, la Coalition a présenté plus tard au ministre Vallérand « le menu de la table d'hôte » qui se lit comme suit :

- entrée : 20 000 nouveaux emplois par année;
- potage : 378 millions \$ en réduction minimum du déficit touristique du

Québec annuellement;

- plat principal : un milliard de dollars en recettes supplémentaires annuelles pour l'industrie touristique québécoise;
- dessert : 160 millions \$ de retombées fiscales nouvelles pour le gouvernement du Québec à chaque année;
- facture : fonds additionnel de relance pour la promotion du tourisme québécois doté de 25 millions \$ en 1992 et 25 millions \$ en 1993.

À l'aide de tableaux, l'étude démontre que l'industrie touristique québécoise est malade à cause surtout de la récession, mais aussi de la TPS-TVQ. C'est ainsi que de janvier à juin 1991, le nombre de touristes venant des États-Unis a chuté de 6,3 % et ceux d'outre-mer de 0,9 %.

À Montréal, le taux d'occupation des chambres d'hôtel se situe en deçà de 10 points du seuil de la rentabilité moyen.

Après avoir fait état des principaux problèmes (surtaxation, insuffisance des moyens financiers de promotion, manque de forfaits attractifs, prix élevé de l'essence, etc.), la Coalition suggère, entre autres solutions, l'établissement de casinos au Québec et l'exemption des forfaits de la TVQ (taxe de vente de 8 % sur les services) qui doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

Il s'agirait là, selon Mme Gallant, d'une source de revenus appréciable résultant de la venue d'un plus grand nombre de touristes.

Mme Gallant ne croit pas que la récession économique empêche le gouvernement de débloquer des crédits nouveaux parce que, affirme-t-elle, sur chaque dollar investi, le gouvernement en retirerait huit.

En raison du budget québécois in-

férier à celui de l'Ontario en matière touristique, on se retrouve aujourd'hui avec 75 millions \$ de rattrapage en recettes par année.

Non seulement les étrangers viennent-ils en plus petit nombre au Québec, mais les Québécois eux-mêmes visitent moins leur province. En 1990, selon des études, les dépenses touristiques globales des Québécois auraient atteint 4,9 milliards \$, mais seulement 28 % de ce montant a été dépensé au Québec même en 1990 comparativement à 48 % en 1980.

À ce propos, la Coalition suggère l'exemption de la future TVQ de 8 % sur les forfaits.

« C'est rendu que l'on pénalisera les Québécois qui voudront visiter leur propre province par l'imposition d'une taxe sur les forfaits. L'absence de cette TVQ coûtera très peu au gouvernement à cause des plus grands revenus anticipés », a dit Mme Gallant.



Typhon dévastateur

Trois mille personnes au moins sont confirmées mortes ou disparues dans le centre des Philippines, au lendemain du passage d'un typhon dévastateur qui a rompu un barrage, envoyant des tonnes d'eau rayer un village de la carte. La catastrophe a fait quelque 20 000 sans-abri.

Maxwell serait mort de cause naturelle

d'après Reuteur et AFP

LES OBSEQUES du magnat de la presse britannique Robert Maxwell, décédé mystérieusement mardi au large des îles Canaries, se dérouleront en Israël, pays dont il fut l'un des plus ardents défenseurs au cours de sa vie.

La cérémonie aura lieu à Jérusalem dimanche, à moins que l'autopsie ne puisse être complétée dans les prochains jours. Les autorités espagnoles, qui ont repêché son corps, parlaient hier d'un délai maximum de neuf jours.

« Tant que sa mort ne sera pas expliquée, le corps ne quittera pas l'île », a fait savoir Carlos Lopez Lamela, chef de l'Institut de médecine légale.

Selon les responsables de l'enquête sur les circonstances du décès, Robert Maxwell est mort de cause naturelle, peut-être liée à des problèmes cardiovasculaires ou pulmonaires. Il faudra au moins une semaine avant de le savoir de façon définitive.

« Il était probablement déjà mort lorsque son corps est tombé à l'eau », croit le juge d'instruction espagnol, Luis Gutiérrez Sanjuan.

« Il n'est pas mort en avalant de l'eau », assure de son côté le procureur Juan Guerra Manrique.

Les prélèvements effectués sur le cadavre vont être envoyés pour analyse à un laboratoire de Séville, au sud de l'Espagne, et à l'université britannique d'Oxford. Mais aucun signe de violence n'apparaissait sur le corps de M. Maxwell, selon l'examen préliminaire réalisé avant le début de l'autopsie.

Robert Maxwell a été vu vivant pour la dernière fois mardi à l'aube, alors qu'il marchait sur le pont de son yacht, sur lequel il prenait quelques jours de détente après une semaine éprouvante à se défendre contre de présumés liens avec le Mossad, les services secrets israéliens. Il a basculé par-dessus bord entre 4 h 45 et 12 h, heures de Londres. Ses collaborateurs assurent qu'il avait « une trop haute opinion de ses capacités pour envisager un suicide ».

Le corps du milliardaire a été retrouvé, flottant dénué, à une vingtaine de milles au sud de la Grande Canarie, où il a été identifié par son épouse Betty et son fils aîné Philip, à la base de Gando.

Des experts ont noté que l'embonpoint de Robert Maxwell aurait pu lui permettre de résister plusieurs heures à l'hypothermie en mer, s'il y était tombé accidentellement.

Pour leur part, des secouristes ont jugé normal qu'un corps tombé à la mer soit dénué — les vagues ayant tôt fait de le dépouiller de tout vé-

tement — mais plus inhabituel qu'il remonte si vite à la surface. Même opinion en Grande-Bretagne, où Austin Gresham, professeur de médecine légale à l'Hôpital Addenbrooke de Cambridge, a émis l'hypothèse d'une crise cardiaque.

La marque sur le front du patron de presse (la peau était rapée), qui avait intrigué les médecins légistes mardi, pourrait selon eux avoir été provoquée par sa chute à la mer, ou pendant le repêchage du corps.

D'autre part, les réactions à son décès ont continué de se multiplier hier. Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, dans un message de condoléances à la famille, s'est dit profondément affecté par la mort de « cet ami qui a apporté une contribution de taille à la coopération entre les individus et les peuples dans le secteur de l'édition et des médias ».

De son côté, le président François Mitterrand a dit son émotion à la suite de la disparition du magnat de la presse, qu'il a qualifié d'« homme de conviction et de courage dont témoignait sa participation à la Résistance et son engagement européen ».

Québec approuve un projet dédaigné par Hydro-Québec

Louis-Gilles Francoeur

LE CABINET québécois a donné la semaine dernière le feu vert au projet de cogénération électrique de la papetière Kruger, de Trois-Rivières, un jour après qu'Hydro-Québec l'eut renvoyé aux planches à dessin avec d'autres projets similaires parce qu'il s'agissait de centrales thermiques urbaines, déguisées en projets de récupération énergétique.

La décision du cabinet provincial constitue une première, d'autre part, du fait que c'est la première fois que le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, fait approuver un projet après avoir refusé à quelqu'un une demande d'audiences publiques, dans ce cas-ci le groupe Au Courant.

Ce dernier groupe, qui a appris hier par LE DEVOIR l'adoption du décret autorisant le projet Kruger, a entrepris hier soir d'examiner la possibilité de le faire annuler au motif que le ministre de l'Environnement n'a ni démontré, ni invoqué que sa demande était « frivole », le seul motif prévu dans la loi pour justifier un refus.

de... 200 MW.

« On en est pas rendu au Québec à faire de l'énergie thermique », a commenté le vice-président de la société d'État qui n'entend retenir que les « vrais projets de cogénération ».

Or, c'est précisément parce qu'il se demandait à quel niveau se situe la barre de la vraie cogénération et celui des centrales thermiques déguisées, au plan provincial comme dans le cas de Kruger, que le groupe Au Courant a demandé au ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, une audience publique sur ce projet.

Après un an de tergiversations, une enquête et une médiation du BAPE, qui a provoqué une polémique au sein de cet organisme, le ministre a refusé l'audience demandée par Au Courant.

Il va plutôt, l'an prochain, déclencher une audience sur la politique québécoise de cogénération... après avoir suggéré au gouvernement d'approuver le projet Kruger.

La loi oblige le ministre de l'Environnement à déclencher une audience publique « à moins qu'il ne juge la demande frivole », spécifie la loi.

Or dans son rapport de médiation, le commissaire Pierre Quesnel reconnaît le bien-fondé du principal motif invoqué par Au Courant pour obtenir une audience : « Il faut bien admettre qu'en procédant avec des projets d'abord et des politiques générales ensuite, nous marchons à l'envers de la logique. Octroyer un certificat d'autorisation à la compagnie Kruger avant la tenue des audiences générales, c'est en quelque sorte consacrer cet illogisme ».

Le commissaire Quesnel n'en recommandait pas moins au ministre de rejeter la demande d'audiences d'Au Courant « pour des raisons d'équité », un motif que ne prévoit pas la loi. Pourquoi contraindre un promoteur privé à affronter un débat sur une politique nationale, disait-il en substance.

Quant au ministre de l'Environnement, il n'a invoqué ni la « frivolité » prévue dans la loi, ni « l'équité » mise de l'avant par le commissaire Quesnel lorsqu'il a, le 5 septembre dernier, avisé Au Courant de son refus de lui accorder une audience dans le dossier Kruger. Le ministre a, cette fois noté : « Il n'apparaît pas que vous avez démontré votre intérêt par rapport au milieu touché ».

La Cour recomptera le vote dans Outremont

(L.S.) — La Cour du Québec procédera cet après-midi au recomptage judiciaire des bulletins de vote remplis dimanche par les citoyens d'Outremont.

Les derniers résultats accordaient au candidat Jean Pominville une majorité de huit voix sur le maire sortant Jérôme Choquette.


Le juge Roland Robillard, de la Cour du Québec, a accueilli favorablement hier la requête de l'ancien ministre libéral qui demandait un nouveau dépouillement et un nouveau recensement des voix.

Trois motifs sont à l'appui de la dé-

cision du tribunal : le petit nombre de voix qui séparent les candidats, les erreurs de calcul dans l'addition des voix et le fait qu'on aurait omis de remettre des bulletins de vote à des électeurs.

Le juge Robillard était aussi saisi d'une requête des procureurs de Jean Pominville, candidat victorieux, plaçant elle aussi en faveur d'un nouveau recensement des voix.

Le recomptage à proprement parler débutera à 14 heures aujourd'hui au Palais de justice de Montréal sous la présidence du juge André Quesnel.


MD

Dictionnaire Super Visuel

Le logiciel de référence indispensable

Venez voir le tout nouveau logiciel pour Macintosh développé au Québec
Le Dictionnaire Super Visuel de Logiciels Pharaon au MacExpo 91

sterno-cléido-mastoïdien

trapèze

deltôïde

grand pectoral

biceps brachial

long supinateur

grand palmaire

petit palmaire

fléchisseur commun

superficiel des doigts

moyen fessier

coururier

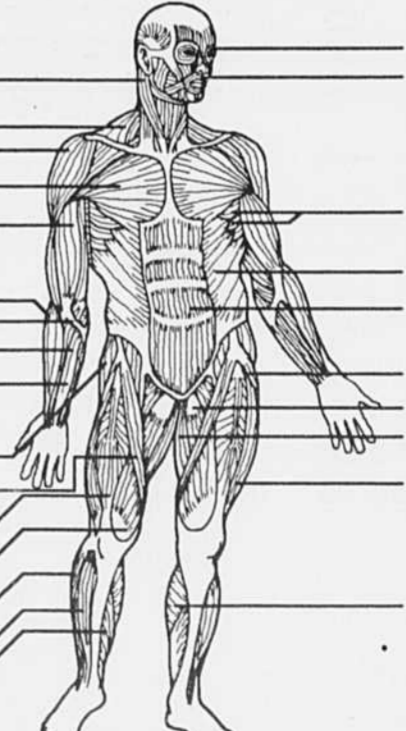
droit antérieur

vaste interne

long péronier latéral

jambier antérieur

soléaire



orbiculaire des paupières

orbiculaire des lèvres

grand dentelé

oblique externe

grand droit de l'abdomen


tenseur du fascia lata

grand adducteur

droit interne de la cuisse


vaste externe

jumeaux (internes et externes)



Les 7, 8 novembre de 10h00 à 19h00
et samedi 9 novembre de 10h00 à 16h00
au 6615, avenue du Parc, Mtl

Entrée gratuite • Stationnement disponible





ROLEX

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart, Montréal, centre-ville

AGENT OFFICIEL ROLEX

COMMISSION SUR LA CULTURE

L'engagement de l'État doit être de haut niveau, estime un économiste de Secor

Jocelyne Richer
de notre bureau de Québec

AU QUÉBEC, on considère encore la culture comme le crémeux sur le gâteau, dit André Coupet, économiste chez Secor et auteur de l'étude sur le financement des arts parue l'an dernier et commandée par la ministre des Affaires culturelles à la firme Samson Bélair Deloitte et Touche.

Et il serait temps, selon lui, que le gouvernement comprenne enfin l'importance qu'il doit accorder au développement culturel. « L'engagement au plus haut niveau de l'État va-t-il se concrétiser, se matérialiser ? », demande-t-il, en affirmant que si c'est nécessaire, « c'est parce que la culture est une dimension du développement. Mais pour cela il faut un ministre des Affaires culturelles très fort politiquement, presque flamboyant pour passer un certain nombre de choses ».

M. Coupet est venu hier devant la commission parlementaire de la culture lancer ce message, au nom d'un groupe d'individus intéressés à proposer au gouvernement une dizaine

d'orientations qu'ils souhaitent voir dans une politique culturelle. LE DEVOIR a profité de l'occasion pour le rencontrer, en compagnie d'un des coauteurs de la « déclaration en dix points », François Arcand, chercheur pour la firme Cultur'Inc.

Premièrement, le ministre des Affaires culturelles a un peu mis la charrue devant les boeufs, a fait valoir M. Coupet, quand il a confié à une firme le mandat de trouver les moyens d'assurer le financement des arts avant même d'avoir défini une politique culturelle. C'est le contraire qu'il aurait fallu faire : définir un cadre, tracer des priorités et choisir ensuite des moyens.

C'est ce que le groupe de chercheurs a tenté de faire en refusant, malgré les questions de la ministre Fruita-Hébert ou des députés de l'opposition, de proposer des solutions pointues, s'en tenant à énumérer de grands principes, sans même vouloir s'aventurer sur le modèle (français, britannique ou américain) qu'il privilégiait.

André Coupet et François Arcand émettent d'ailleurs beaucoup de réserves sur ce qu'ils ont entendu de

puis un mois à propos des modèles de politique culturelle. Ils considèrent, en substance, qu'on a mal jugé le modèle français et trop idéalisé le britannique et son fameux arm's length censé protéger la création de toute intrusion politique.

« Tous les modèles ont leurs défauts, dit d'emblée M. Arcand. Le Conseil des Arts du Canada, calqué sur le modèle britannique, est tellement loin du gouvernement qu'il ne peut même pas subventionner les gros organismes. Le arm's length a aussi ses limites au niveau du copinage. Tu es sur un jury une année... et bénéficiaire l'année suivante. Certains sont privilégiés et les jeunes artistes sont incapables d'avoir accès au Conseil des arts. Il n'y a pas d'argent pour eux. D'ailleurs le arm's length en Angleterre est de plus en plus nuancé, par toutes sortes d'interventions ».

De l'autre côté de la Manche, on trouve une autre façon de faire, celle de la France, associée plus souvent qu'autrement depuis les débuts de la commission parlementaire à l'ingérence politique tous azimuts. Or « on connaît très mal ici le système français, fait remarquer M. Coupet. On a

l'impression que le ministre des Affaires culturelles, en France, fait tout, mais c'est complètement faux !

« Le ministre des Affaires culturelles ne représente que 20 % du financement public des arts et de la culture. À côté du ministre des Affaires culturelles, il y a d'autres ministères qui contribuent énormément aux arts et à la culture et surtout ce sont les régions et les municipalités qui assurent l'essentiel du développement des arts. 62 % des fonds investis dans la culture proviennent des régions et des municipalités ».

M. Arcand comprend mal, quant à lui, la peur du dirigisme, maintes fois exprimée durant les cinq semaines de commission parlementaire. « Depuis 30 ans, le ministre des Affaires culturelles du Québec a montré une absence de décision, on ne parle pas de dirigisme, on parle juste de diriger ! »

Le groupe de « chercheurs de secteur privé et universitaire » est composé de trois auteurs : MM. Coupet, Arcand, et Guy DeRepentigny, économiste chez Secor, auxquels se sont joints 16 cosignataires.

Mulroney refuse de blâmer Castonguay et Dobbie

ROME (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a rejeté toute idée de modifier la direction de la commission parlementaire sur la Constitution, qui a décidé hier de retourner à Ottawa pour revoir sa stratégie après une série de fâcheux ratés au Manitoba.

À Rome, où le premier ministre dirigeait hier la délégation canadienne à un sommet des chefs d'État des pays membres de l'OTAN, M. Mulroney a déclaré qu'il serait erroné de blâmer les coprésidents, le sénateur Claude Castonguay et le député conservateur Dorothy Dobbie, pour l'interruption des travaux de la commission.

« Je crois que ce serait injuste », a dit M. Mulroney, qui sortait de l'hôtel Sheraton de Rome, où se déroulent les sessions de l'OTAN.

Commentant les critiques adressées par les députés de l'opposition à l'endroit de Mme Dobbie, M. Mulroney a pris sa défense en affirmant qu'elle était une personne d'une capacité de travail considérable et ayant accompli de grandes choses.

« S'il y a quelques petites difficultés à mettre en marche un organisme compliqué, ce n'est pas plus sa faute que la faute de quiconque », a dit M. Mulroney.

Même si certaines personnes semblent considérer l'arrêt des consultations comme un mauvais signe, M. Mulroney a dit que le fonctionnement de la commission ne l'inquiétait pas. Il a remarqué qu'il était compréhensible qu'une commission mixte, constituée de membres du Sénat et des Communes, connaissent certaines difficultés.

Mais le premier ministre a paru insatisfait de la façon de procéder de la commission et il a annoncé que le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark rencontrerait les deux coprésidents pour tenter de ramener l'ordre.

Il s'agit de la chance de remettre tout en place et de rendre la commission plus efficace et plus apte à répondre aux besoins des Canadiens, a noté le premier ministre.

Ce dont tout le monde parlait hier à Ottawa, par ailleurs, c'était du commentaire de la coprésidente Dobbie sur les lois linguistiques au Québec. Devant une assemblée d'élèves de l'école Vincent-Massey de Winnipeg, Mme Dobbie a déclaré que la législation linguistique québécoise était « bête et stupide » et que le premier ministre Bourassa

s'était montré « borné » avec sa dernière loi (178, sur l'affichage). À Winnipeg, Mme Dobbie a confirmé avoir utilisé ces qualificatifs, expliquant qu'elle n'avait que repris les propos d'un élève.

À sa sortie des Communes, le lieutenant québécois du premier ministre Brian Mulroney, Benoît Bouchard, a pris soin de ne pas s'en prendre personnellement à la coprésidente de la commission constitutionnelle. « La loi 178 sur l'affichage va à l'encontre des droits de la personne. Dans ce sens, elle est difficilement acceptable », a dit M. Bouchard, qui rappelle que d'autres provinces ont utilisé la clause « nonobstant ». « Je ne veux pas juger ce qu'elle a dit. Mais il faut placer les lois dans leur contexte historique ».

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Le Stade

duré au moins quatre heures, indique que le ministre a remporté une nouvelle manche dans cette partie de bras de fer et qu'il n'a pas renoncé à accroître son audience dans le punker de la Grande-Allée.

Le comité

avaient fait savoir qu'ils envisageaient de boycotter les séances du comité jusqu'à ce que soit redressée son organisation interne. « Ce comité est une insulte pour les Canadiens », avait déclaré le néo-démocrate Lorne Nystrom.

Dans un mois deux des cinq municipalités ontariennes que comptait visiter le groupe le lendemain, dont la ville de Sault-Ste-Marie, les autorités municipales souhaitaient ouvertement que le comité fédéral ne s'arrête pas, en raison de la tenue, mardi prochain, d'élections municipales.

« L'important, c'est de rentrer à Ottawa et de réévaluer notre fonctionnement, a prescrit au terme des tractations à trois le député de Papineau-Saint-Michel André Ouellet au nom du Parti libéral. Si nous sommes pour continuer à avoir des difficultés sur le plan de l'organisation, nous perdons notre temps. Qu'on diminue nos voyages et nos activités et qu'on se concentre sur la proposition que nous avons le mandat d'étudier ».

En marge de ce brouhaha, s'est déroulée une de premières journées ordonnées d'audiences du comité constitutionnel alors que plusieurs groupes de la région de Brandon ont défilé devant lui pour commenter divers aspects de la proposition fédérale. Comme à d'autres moments de la tournée du comité, la liste des té-

moins était disparate : d'un ministre du culte d'une secte religieuse à la Chambre de commerce de Brandon en passant par le comité manitobain pour un Sénat élu, égal et efficace.

Formation

nibles, même si elles devaient venir d'Ottawa. Le Conseil du patronat du Québec n'a pas davantage l'intention de conseiller à ses membres de refuser l'argent que le gouvernement fédéral pourrait leur offrir. Cela ne veut pas dire l'approbation d'une ingénierie fédérale dans le domaine de la formation professionnelle. Bien au contraire, tous les membres du Forum pour l'emploi demeurent solidaires et demandent le rapatriement à Québec de tous les pouvoirs et les sommes concernant la formation professionnelle.

Outre la CEQ, toutes les autres centrales syndicales insistent également sur l'urgence de mettre tout en oeuvre pour combler les retards en matière de formation professionnelle. Le président de la CSN, Gérard Larose, mentionne que « ça ferraille sur quelques points, mais il n'y a rien d'insoluble ». Le président du Forum, M. Béland, pense de même et il ne croit pas que les membres de cette table de concertation soient vraiment divisés, malgré les réserves, qui portent, précise-t-il, non pas sur le principe de société à créer mais sur le degré de pouvoir et le contrôle de cette société.

L'avant-projet de loi de M. Bourbeau propose que le gouvernement soit le détenteur réel du pouvoir de cette société, en faisant les nominations, en approuvant les budgets et les programmes. Selon M. Béland, on devrait plutôt profiter de l'occasion pour favoriser une plus grande décentralisation et donner au conseil d'administration une autorité réelle sur les dirigeants qui auront à gérer la formation professionnelle.

Quoi qu'il en soit, certaines associations d'affaires demandent le report de ce projet de loi, notamment parce que personne ne connaît la politique de formation professionnelle qui est présentement en gestation et

dont des bribes, dit-on, circulent sous la table. Cela doit faire l'objet d'un débat de société, soutient Ghislain Dufour, le président du CPQ, qui souhaite par ailleurs la tenue prochaine d'une commission parlementaire où tout le monde pourra exposer ses opinions sur le projet de loi de M. Bourbeau. Pour ce qui est de l'aspect constitutionnel, il y a tout lieu de croire qu'un affrontement majeur se prépare avec Ottawa qui n'a aucunement hésité à lancer une offensive massive en matière de formation professionnelle, malgré le consensus très solide déjà connu aussi bien au Forum de l'emploi que dans toutes les instances québécoises importantes.

Bourassa

« Qu'ils recommencent, disait-il, qu'ils travaillent sur quelque chose d'autre ».

Le premier ministre a toutefois déclaré, comme son ministre, que « les propositions qui ont été faites dans leur texte, dans leur libellé, ne peuvent pas être acceptables ». Jusqu'à présent, il n'avait utilisé ce qualificatif que pour le chapitre du document fédéral sur l'union économique. Quant à la proposition 24 sur le partage des pouvoirs, M. Bourassa y a déjà fait allusion au contraire pour signaler qu'on trouve dans le document « l'expression de la volonté d'améliorer le partage des compétences entre les niveaux de gouvernement ». M. Bourassa en concluait que la proposition fédérale était somme toute compatible avec le rapport Allaire.

Le porte-parole péquiste en cette matière, le député Jacques Brassard, essayait hier de mettre en contradiction les propos de M. Rémiillard avec ceux du ministre Claude Ryan qui comparait vendredi le document fédéral à une base de discussion incomplète mais acceptable. Le premier ministre a accusé M. Brassard « pour quelqu'un qui aspire à être ministre des Affaires étrangères » d'être dénué de « sens des nuances ». Il soutient que son cabinet fait montre d'une « solidarité totale » à ce sujet.

Tandis que M. Bourassa déplore que son vis-à-vis « crie au loup », M. Brassard accuse le premier ministre de « provoquer chez une large majorité de Québécois non seulement du mécontentement mais de la honte avec des finasseries du genre qu'on

vient d'entendre. De plus en plus de Québécois ont honte de lui », a-t-il déclaré.

Aux yeux de M. Brassard, « l'accès de lucidité, la sorte de Pentecôte constitutionnelle » qui a frappé soudainement M. Rémiillard mardi est incompatible avec les déclarations du ministre de la Sécurité publique parlant d'une base de discussion acceptable. « Lequel des deux ministres manque à la solidarité ministérielle ? », a demandé le député.

Vendredi matin, sous les feux des caméras de télévision, M. Bourassa répondra à l'interpellation du chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, à l'Assemblée nationale au sujet du document fédéral. Hier encore, aucune entente n'était intervenue entre les deux partis sur la distribution des temps de parole. Le gouvernement désire en outre que le ministre responsable du dossier constitutionnel, M. Gil Rémiillard, et d'autres députés participent au débat. Le PQ souhaite une confrontation des deux chefs.

Toujours sur le front constitutionnel, le chef du Parti Égalité, M. Robert Libman, a déposé hier une pétition signée par 141 personnes réclamant qu'une clause qui « proclame l'indivisibilité du Canada » soit incluse dans toute offre d'un nouveau partenariat constitutionnel. Une telle clause, soutiennent les pétitionnaires, « servirait à unir la population de notre grand pays et à redonner la confiance envers le Québec et le Canada ».

Elsine

Site pour éclaircir l'implication à titre individuel de ses membres dans le coup d'État.

Les autorités russes avaient déjà pris possession fin août des locaux du Comité central dans le centre de Moscou.

Quatorze millions de dollars en liquide ont été saisis dans les locaux du parti par les enquêteurs, qui ont également ordonné le gel de 5,5 milliards de roubles (3,3 milliards \$) sur les comptes du parti ou de sociétés lui appartenant.

Le chef de l'État Mikhail Gorbatchev avait démissionné de ses fonctions de secrétaire général du PCUS le 24 août, considérant que les communistes ne l'avaient pas soutenu durant le coup d'État.

Le même jour, M. Gorbatchev avait décidé de suspendre l'activité du Comité central.

Les bâtiments du Comité central sur la Starai Plochtchad (vieille place) sont aujourd'hui occupés par différents ministères russes, notamment le conseil des ministres qui s'est installé dans les anciens locaux du Bureau politique.

En Ukraine le Parlement s'est prononcé hier pour l'adhésion au traité d'union économique entre le Kremlin et les républiques soviétiques.

Le Parlement a voté pour l'adhésion à une large majorité, 236 des 370 députés de la Chambre ayant voté pour. Le traité d'union est considéré par le président soviétique Mikhail Gorbatchev comme essentiel à l'avenir du pays.

Au même moment, le président ukrainien Leonid Kratchouk a signé à Moscou avec son homologue russe Boris Eltsine un traité de coopération politique et économique.

Le traité d'union économique octroie un large pouvoir économique

Castonguay-Dobbie: un voyage en enfer

Chantal Hébert
envoyée spéciale

BRANDON — Au mat de la permanence du député Ron Duhamel à Saint-Boniface, le drapeau canadien est en lambeaux. En chemin pour l'arrière-pays manitobain, l'autobus du super-comité constitutionnel passe devant. « C'est à l'image du comité », raille le député libéral au passage. À bord, le sénateur Claude Castonguay, les piliers libéraux et néo-démocrates du comité, André Ouellet et Lorne Nystrom, l'éclat de rire est généralisé. Quelqu'un décrit avec ironie le périple du groupe comme « un voyage aux enfers » et personne ne le contredit.

Six semaines après sa création, le super-comité fédéral est perdu dans la nature politique et ses membres le savent. Hier soir, il a plié bagage et est entré à Ottawa en catastrophe. Mais au-delà de l'organisation, il est en crise de vocation. Entre la population et la proposition constitutionnelle, le courant ne passe pas. Le comité et le public ne sont pas sur la même longueur d'onde. Quant aux premiers ministres provinciaux, directement mis en cause par cette opération, ils sont de plus en plus aux abonnés absents.

Car, avec le comité sur le renouvellement du Canada, cette semaine au Manitoba, les avions sont arrivés à l'heure et personne ne s'est perdu dans la campagne. Le message par contre s'est systématiquement heurté à la hargne actuelle des Canadiens, de la méfiance des groupes de pression et de l'apparente indifférence des politiciens provinciaux et cela, d'une place à l'autre.

À Saint-Boniface lundi soir, des députés des trois partis ont ainsi plaidé sur tous les tons avec la soixantaine de personnes qui s'étaient déplacées pour qu'elles leur parlent des propositions constitutionnelles fédérales. « Parlez-nous du fond, de la substance », implore le député québécois Jean-Pierre Blackburn. « Dites-nous ce que vous en retenir », encourage le néo-démocrate Bill Blaikie. Mais ces Manitobains sont venus se vider le cœur sur bien autre chose. « Qu'on attende deux ans et qu'on se débarrasse de ce gouvernement et après, on parlera de la Constitution », lance l'un d'entre eux.

Un autre se plaint qu'on n'a pas prouvé que le Québec est bel et bien distinct. Le sénateur Gerald Beaudoin se retrouve à donner un cours d'histoire du Canada, de la Conquête à nos jours. « Voilà les faits », clame le poing sur la table le sénateur constitutionnaliste.

À Churchill, Steinbach, Flin-Flon et Gimli mardi, c'est le même scénario. Un peu de société distincte, beaucoup de dévouement collectif sur les impôts, la santé, etc. à peu près pas de débat sur la réforme constitutionnelle. Il faut revenir à un mode de fonctionnement plus traditionnel, plaident plusieurs membres du comité, surtout, soulignent-ils, que les interventions spontanées tournent souvent au vinaigre anti-Québec.

À la législature du Manitoba lundi,

aux républiques, laissant au pouvoir central un rôle de coordination sur les questions budgétaires et financières et sur les problèmes de défense, d'énergie et de quelques autres secteurs.

L'Ukraine est, après la Fédération de Russie, la plus puissante des républiques soviétiques. Son adhésion était considérée lundi comme imminente par la presse de Moscou.

Seule la Géorgie refuserait toujours de ratifier le traité parmi les 12 républiques de l'Union.

Le vote des députés ukrainiens, connus pour leurs sentiments nationalistes, a surpris, surtout en pleine campagne électorale pour le référendum sur l'indépendance, prévu le 1er décembre.

Certains députés ont fait remarquer que la modération affichée par leurs collègues pourrait peut-être apaiser les craintes de la minorité russe en Ukraine, et lui prouver qu'elle n'a rien à craindre d'une accession de la république à l'indépendance.

Le gouvernement ukrainien multiplie pourtant les mesures d'autonomie vis-à-vis de Moscou. Après avoir mis en place sa propre armée et sa Garde nationale, l'Ukraine a annoncé hier la création d'un KGB ukrainien, indépendant de l'organisme central soviétique.

Enfin à Saint-Petersbourg, une poignée d'inconditionnels suit avec ferveur les déplacements du Grand duc Vladimir Romanov : la première visite de l'héritier du trône impérial russe sur le sol de ses ancêtres ne soulève guère l'enthousiasme des Pétersbourgeois.

La foule se presse plus nombreuse dans les files d'attente des magasins de la perspective Nevski, la plus grande artère de la ville, que devant les monuments inscrits au programme officiel du Grand duc.

Vladimir Kirillovitch a dit qu'il était prêt à aider la Russie, mais à mon avis la restauration de la monarchie n'est pas pour demain, commente une mère de famille approuvée par ses compagnes d'attente groupées devant un magasin de chaussures. Le nom du Grand duc suscite le plus souvent une indifférence mêlée de respect, rarement la ferveur. « C'est émouvant qu'il vienne en Russie pour la première fois, s'exclame une retraitée avec un grand sourire. Un peu plus loin, de jeunes vendeurs de souvenirs s'exclament à l'idée du retour du Tsar : « Comme si Gorbatchev et toute sa nomenclatura ne nous suffisaient pas », plaisante l'un d'eux.

après avoir écouté sans broncher un long diatribe sur les méfaits de la présence de Québécois sur le continent nord-américain, le sénateur Castonguay remercie le témoin. « Si j'avais été dans une réunion privée, je serais parti », confiera-t-il le lendemain. Pendant 120 minutes, des individus ont ainsi défilé, souvent, leurs dénonciations étaient reliées de façon très lointaine à la Constitution.

« C'est la touche finale à une journée de déconfort. Toute cette journée-là, le comité fédéral a siégé à quelques mètres du bureau du premier ministre Gary Filmon. Une distance que ce dernier n'a jamais franchie, même pas pour serrer la main des membres du super-comité fédéral. « Pas le temps », explique une secrétaire de presse. Il y a deux mois, à la rencontre annuelle des premiers ministres provinciaux, Gary Filmon plaiderait la cause d'une assemblée constituante sur la Constitution, le processus le plus ouvert possible, souhaitait-il alors. Cette semaine, le Manitobain ne voulait pas discuter sa position constitutionnelle en séance publique.

À Toronto, il y a dix jours, l'Ontarien Bob Rae a fait un pied-de-nez semblable au comité. Alors qu'il s'engageait à Queen's Park, le premier ministre ontarien a pris le chemin d'Ottawa... pour une rencontre privée avec Brian Mulroney.

Résultat : deux provinces plus tard, le comité n'en sait guère davantage sur la position de l'Ontario et du Manitoba quant aux propositions qu'il véhicule.

Les groupes de pression, dans l'ensemble, n'ont pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux au comité fédéral. Pour la plupart, il s'agit de redites. Hier, des groupes de femmes du Manitoba ont ainsi ressuscité un des épouvantails du débat du lac Meech, celui d'un Québec distinct qui forcerait les femmes à procréer. Plusieurs autres viennent essentiellement plaider le maintien du statu quo, comme la plupart des organismes culturels du Manitoba qui sont venus dire cette semaine qu'il ne faudrait jamais qu'Ottawa se retire, même du bout de l'orteil, du secteur culturel. Les groupes manitobains sont également presque unanimes à rejeter en bloc la notion d'une plus grande dévolution des pouvoirs. Et toute la gamme des organismes qui plaident depuis des années un Sénat égal et élu a ressorti ses arguments.

En traversant les plaines manitobaines cette semaine, Claude Castonguay parlait d'un raccordement qui ne se fait pas entre le Canada et le Québec. D'un sentiment d'urgence qui ne passe pas la frontière de l'Outaouais. « Du côté anglophone, la population n'a pas autant réfléchi à ces questions-là que la population francophone. Ça explique en partie les réactions que nous avons », constate-t-il.

À Saint-Boniface, un intervenant a résumé ce genre de sentiments autrement. Aux députés québécois qui faisaient valoir l'urgence d'aboutir avant un éventuel référendum, ce Manitobain a répondu : « Les menaces ne donneront rien ». Dans la salle, les applaudissements ont fusé.

Seule la célébration des vèpres à St-Isaac a suscité hier soir quelques bouillonnements sur le parvis de la cathédrale : un petit millier de fidèles et de curieux sont venus assister à la cérémonie fastueuse ordonnée par le patriarche de toutes les Russies, Alexis II, devant une foule de caméras.

Le Grand duc, recueilli à l'écart de la foule, a suivi à distance le culte chanté. Avant la cérémonie, une vingtaine de monarchistes convaincus attendaient son arrivée avec impatience.

« Il est Tsar par la volonté de Dieu, il retrouvera un jour son trône », affirme un professeur retraité. Comme ses amis monarchistes, Piotr Kalicki a attendu pendant des heures « son Tsar » avant même son arrivée à l'aéroport mardi.

Écarté sans pitié par un service d'ordre musclé, il est revenu hier matin le guetter à l'hôtel Leningrad où se tenait une conférence de presse.

Là, digne et ému, le chef de la maison impériale de Russie s'est affirmé prêt à devenir « l'Isar de l'empire russe » ou dirigeant de l'ancienne union, si « telle est la volonté du peuple ».

Vladimir Romanov, qui s'est exprimé en russe, s'est plusieurs fois déclaré « prêt à aider sa patrie », mais « la possibilité de m'introduire par la force est exclue », a-t-il dit. Le Grand duc a longuement rappelé que son éducation comme celle de son petit fils Gueorgui, aujourd'hui âgé de dix ans, avait été tournée vers la perspective de « porter un jour le pouvoir sur ses épaules ». Comme le rappelle sa biographie officielle, il descend en ligne directe de Pierre le Grand, le tsar fondateur de Saint-Petersbourg, lui-même descendant de Mikhail Theodorovitch, le premier de la dynastie des Romanov, couronné en 1613.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondée en 1892

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

RÉSULTATS
Tirage du: 91-11-05
JEU DES CARTES
POSITIONS: 8, V, 6, 8, 2

PHOTOCOPIES URGENTES?
En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?
Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:
SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST

DON IN MEMORIAM
Fondation québécoise du cancer
2075, rue de Champlain
Montréal (Québec)
H2L 2T1
Tél.: (514) 527-2194

Le Forum pour l'emploi passe à l'étape de l'innovation et de la décentralisation

Claude Turcotte

LE FORUM pour l'emploi auquel ont participé 700 leaders de tous les milieux et de toutes les régions du Québec a réussi le tour de force, en pleine récession, de parler de développement économique en se demandant comment assumer la responsabilité du développement au lieu de prier les gouvernements de tout prendre à leur compte. Les participants ont fait le constat de leur impuissance devant les gouvernements et aussi de l'impuissance de ces derniers à agir efficacement.

On peut lire dans le communiqué final que « l'urgence de l'action du milieu est d'autant plus criante lorsqu'on constate que les gouvernements ne sont plus en mesure de participer aussi activement au développement économique ». Le président du Forum, M. Claude Béland, a avoué sa fascination de voir ce exercice de concertation commencé il y a 3 ans va se poursuivre, toujours avec l'objectif de lutter contre le sous-emploi. « Il faut garder la flamme », a-t-il ajouté au terme de la conférence de presse, alors qu'on lui faisait remarquer que plusieurs in-

terventions dans les séances publiques étaient de nature purement académique.

Mais la concertation peut servir à d'autres fins que celle du développement économique proprement dit. « Cela peut être important pour la suite du débat constitutionnel », comme le soulignait le président de la FTQ, Fernand Daoust, quelques instants avant que son collègue le président de la CSN, Gérard Larose, parlait du gouvernement fédéral comme étant « une nuisance publique ». Ottawa a fait n'a eu aucun mal à susciter un consensus solide contre sa politique monétaire et ses taux d'intérêt faits sur mesure pour étendre la surchauffe dans la région de Toronto. L'homme d'affaires Serge Racine a même qualifié de « fendante » l'attitude fédérale. En réalité, presque personne n'attend désormais un changement de politique à Ottawa, sauf peut-être Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat, qui dirigera une délégation ayant rendez-vous avec trois ministres fédéraux le 9 décembre.

Les participants au Forum ont donc consacré la plus grande partie de leurs énergies à trouver entre eux des moyens pour obtenir le dévelop-

peuplement et la création d'emplois. En tout premier lieu, le Forum assure le suivi des 48 projets autour desquels il y avait eu consensus lors d'un colloque organisé par le CPQ en septembre. Certains dossiers vont bien, tel celui de forfaits voyages au Québec, qui peut être une façon de stimuler l'industrie touristique des régions.

Tout le monde attend avec impatience la politique des grappes industrielles du ministre Gérard Tremblay et certains, comme M. Larose, souhaitent qu'on vise plus que le noyau pour avoir tout le raisin, contrairement à ce qui arrive avec les aluminiums qui ne font rien d'autre qu'une première transformation. Dans les régions, constate Roger Nicolet, de l'Union des municipalités régionales de comté, la situation est préoccupante et les solutions ne sont pas légères.

Le Forum pour l'emploi a laissé poindre cependant des leurs intéressantes. Ainsi, Madeleine Blanchet, du Conseil des affaires sociales, considère qu'il y a une révolution dans les esprits, lorsque l'on pense emploi plutôt que chômage, ce qui a été le cas dans ce colloque. Il y a certainement un consensus sur la néces-

sité de réformer l'assurance-chômage de manière à rendre ce régime moins statique et plus dynamique. On pourrait y arriver en mettant les travailleurs sans emploi dans des cours de formation professionnelle plutôt que de les laisser à eux-mêmes. L'assurance-chômage pourrait davantage servir à des fins de stabilisation de l'emploi.

On a mis par ailleurs beaucoup d'accent sur les moyens de susciter l'entrepreneuriat, en voyant de nombreux cas de réussite à travers le monde occidental, car le gros problème, a-t-on compris, n'est pas de trouver des capitaux, mais bien de bons projets durables. C'est nettement dans cette direction que le Forum pour l'emploi semble maintenant se diriger. Dans le communiqué final, M. Béland mentionne que « après une première étape de réflexion, le Forum pour l'emploi est maintenant résolument tourné vers l'action. Et cette deuxième étape passe par l'innovation et la décentralisation ». Des comités sectoriels seront mis sur pied au plan local, régional et national. On y définira le rôle des acteurs et un processus d'harmonisation avec les gouvernements supérieurs.

Les banques baissent leur taux préférentiel

d'après PC et AFP

PLUSIEURS BANQUES canadiennes ont annoncé hier une réduction d'un quart de point de leur taux privilégié, sans attendre l'adjudication de jeudi du taux d'escompte de la Banque du Canada.

La Banque Royale, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Toronto Dominion et la Banque de Nouvelle-Écosse ont ainsi ramené leur taux préférentiel à 8,50 % contre 8,75 % précédemment. La Banque de Montréal, qui donne habituellement le ton au Canada, avait déjà annoncé un taux similaire la semaine dernière.

Ces réductions ont été annoncées immédiatement après que plusieurs grandes banques américaines, emboitant le pas à la J. P. Morgan, eurent baissé d'un demi-point leur taux de base, à 7,50 %.

Selon les analystes financiers, les banques canadiennes anticipent une

baisse demain du taux d'escompte de la Banque du Canada, après la réduction d'un demi-point, hier, du taux de la Réserve fédérale américaine, à 4,5 %.

La Banque du Canada avait diminué jeudi dernier pour une huitième semaine consécutive son taux d'escompte, à 8,04 %, pour freiner l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, alors que l'économie canadienne éprouve encore des difficultés à reprendre son souffle après plus d'un an de récession.

Les grandes banques canadiennes ont régulièrement réduit leur taux de base depuis avril 1990, alors qu'il était à son plus haut niveau, à 14,75 %.

Pour leur part, les taux hypothécaires se sont fortement repliés ces derniers jours, des baisses pouvant aller, selon les termes, jusqu'à un demi-point de pourcentage.

EN BREF...

Northern ouvre un laboratoire au Japon

Northern Telecom a annoncé hier la mise sur pied d'un laboratoire de recherche au Japon par sa filiale Recherches Bell-Northern. Selon le porte-parole de cette filiale, M. John Hewer, le laboratoire regroupera les 20 chercheurs que compte Northern Telecom au Japon. Au cours des prochains cinq ans, la société entend injecter 100 millions \$ dans ce centre, situé en banlieue de Tokyo, qui pourrait employer jusqu'à 200 chercheurs. Cette ouverture n'aura aucune incidence sur les activités des autres centres de recherche de Northern Telecom, notamment aux États-Unis et au Canada, a précisé M. Hewer.

Record à la Bourse de Montréal

Un total record de 2673 contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes (BAX) ont été négociés hier sur le parquet de la Bourse de Montréal, pour une valeur de 27 milliards \$ US. Le record précédent, de 2 299 contrats en une journée, datait du 20 septembre dernier. Selon Richard Morin, vice-président des opérations aux produits dérivés, la baisse, hier matin, de 50 points de base du taux d'escompte de la Réserve fédérale américaine a provoqué beaucoup de volatilité dans les marchés monétaires. Le contrat BAX porte sur une acceptation bancaire canadienne de trois mois de 1 million \$ US. Une acceptation bancaire est une traite commerciale qui a été acceptée par la banque de l'émetteur.

Tyson, marché conclu

La Coopérative fédérée de Québec annonce la conclusion d'une entente pour l'achat de Tyson Canada. Il reste à obtenir l'autorisation du Bureau de la concurrence, ce qui ne devrait poser aucun problème. Cette filiale du géant américain Tyson emploie 800 personnes et a un chiffre d'affaires de 180 millions \$, grâce à ses 3 abattoirs, une usine de transformation et des fermes d'élevage. Ses quotas de production de volailles seront vendus. Pour sa part, Bexel, la division avicole de la Coopérative fédérée emploie 1700 personnes et présente un chiffre d'affaires de 320 millions \$.

Coup d'oeil boursier

| Montréal-XXM | |
|----------------------------|-------------------|
| ↑ | 1863.92 + 1.36 |
| TSE-300 | |
| ↑ | 3531.08 + 5.37 |
| Dow Jones | |
| ↑ | 3038.46 + 7.15 |
| Dollar canadien (US Cents) | |
| ↓ | 89.01 - .22 |
| Or (New York-US\$) | |
| ↑ | 354.60 + .50 |

L'Ontario crée son Fonds de solidarité

Suzanne Dansereau

de la Presse canadienne

TORONTO — Grâce à un projet de loi déposé hier à Queens Park, les travailleurs ontariens pourront investir dans un fonds mutuel dirigé par leur syndicat, qui s'apparente au Fonds de solidarité de la FTQ.

Et ils pourront, par ailleurs, devenir propriétaires de l'entreprise où ils travaillent.

Le projet de loi du gouvernement néo-démocrate de Bob Rae prévoit un crédit d'impôt de 20 % du provincial et du fédéral pour le travailleur qui investira une somme pouvant aller jusqu'à 3500 \$ dans un fonds mis sur pied par un syndicat.

Ce fonds devra à son tour investir

dans des petites ou moyennes entreprises. Il n'aura toutefois pas le droit d'investir plus de 10 % de ses actifs dans la même compagnie et ne peut contrôler une entreprise.

Le gouvernement ontarien s'attend à ce que 5 millions \$ soient investis au cours de la première année, 40 millions \$ la deuxième et 150 millions \$ la troisième lorsque l'opération sera bien en marche.

Le programme de participation des employeurs dans l'entreprise prévoit des crédits d'impôts de 20 % — mais seulement du côté provincial — pour les employés qui participent à l'achat d'actions dans leurs entreprises. Le gouvernement ontarien espère impliquer Ottawa dans cette mesure, mais jusqu'à maintenant les négociations n'ont pas été conclu-

tes.

Par ces mesures, le gouvernement ontarien veut donner un coup de main à l'économie. « Ces mesures fourniront aux entreprises de la province une nouvelle source de capital dont elles ont grand besoin », a déclaré hier le ministre de l'économie Floyd Laughren.

Du côté syndical, on préfère attendre de voir le projet de loi avant de pavoiser. Hier, ni la Fédération des travailleurs de l'Ontario, ni les Travailleurs unis de l'automobile n'ont voulu commenter. Mais le président de la FTQ, M. Gord Wilson, a tout de même indiqué qu'il voulait que les syndicats puissent avoir le contrôle d'une entreprise — ce que le projet de loi interdit dans le cas du fonds mutuel.

Télémedia triple ses pertes de l'an dernier

Robert Dutrisac

DEUXIÈME PRISE. Télémedia, qui avait essuyé l'an dernier sa première perte depuis son accession à la Bourse en 1986, a récidivé cette année avec une perte courante plus importante encore.

Le conglomérat d'édition et de radiodiffusion s'est embourbé dans le marasme qui affecte le monde de la radio au pays. Tous les profits du secteur de l'édition du groupe ont été engloutis par les 27 stations radiophoniques qu'exploite Télémedia en Ontario et au Québec. « L'édition va très bien, un niveau record », a souligné au cours d'un entretien M. Stephen Weir, vice-président finances de Télémedia. C'est dire comment la radiodiffusion pâtit.

Lors de l'exercice clos le 31 août dernier, Télémedia a subi une perte

de 2,6 millions \$, ou 23 cents par action, soit plus du triple de la perte de 800 000 \$ de l'an dernier. Toutefois en 1990, Télémedia avait déduit des coûts non récurrents de rationalisation s'élevant à 2,6 millions \$, ce qui avait porté sa perte nette à 3,6 millions \$. Cette année, le groupe n'a pas encouru de tels frais.

Pourtant, en début d'année, Télémedia croyait être sur la bonne voie : elle avait réduit de 10 % ses effectifs à 1500 personnes et son président James McCoubrey entrevoyait des profits pour l'année en cours.

Télémedia a encore sabré dans son personnel cette année, surtout dans ses stations de radio, et il ne regroupe maintenant que 1400 personnes, selon les précisions de M. Weir. Mais « les effets de ces compressions ne se sont pas encore fait sentir ».

M. Weir estime que Télémedia

« peut encore faire des économies, mais ça devient plus difficile ». Quant à savoir si des mesures drakoniques pour retourner la situation sont à prévoir, M. Weir a indiqué que « nous ne voulons pas le dire tout de suite ».

L'empire familial de Philippe de Gaspé Beaubien table sur la récente hausse des cotes d'écoute de ses stations de radio. Mais cette hausse profite surtout à ses stations FM, a reconnu M. Weir. Télémedia détient 15 stations FM et 12 stations AM. Ces dernières sont plus coûteuses à exploiter et leurs cotes d'écoute ne cessent de diminuer.

C'est la faiblesse du commerce détail qui explique les difficultés de la chaîne, diagnostique M. Weir. « Il est nécessaire pour nous de voir un grand changement ». Prière aux détaillants de revenir à la radio.

Maxwell laisse un empire en difficulté

Pierre Tran

de l'agence Reuters

LONDRES — Le magnat de la presse Robert Maxwell, décédé mardi, laisse derrière lui un empire en grande difficulté, caractérisé par un endettement important qui exige des décisions rapides de la part de ses successeurs.

Robert Maxwell avait déjà ces derniers mois engagé un programme de réduction de sa dette qui s'était traduit notamment par la cession d'un certain nombre d'actifs.

Ses fils Kevin et Ian, nommés à la tête des deux principaux groupes de la galaxie Maxwell, Maxwell Communication et le Mirror Group, devront très vite dire s'ils entendent poursuivre dans cette voie pour rassurer la communauté financière londonienne, ébranlée par la disparition du fondateur.

« Kevin et Ian Maxwell se doivent de convoquer une réunion des banquiers. Ils n'ont pas le choix », a estimé un dirigeant d'un des principaux créanciers du groupe.

Les dettes de Maxwell Communi-

cation, qui détiennent notamment aux États-Unis la maison d'édition Macmillan et l'Official Airline Guide, se montent à 2,4 milliards \$ US. Celles du Mirror Group sont estimées à 284 millions \$ US.

Pour se renflouer, Robert Maxwell avait récemment vendu Pergamon Press, le groupe qu'il avait créé au début de sa carrière, à l'éditeur néerlandais Elsevier pour 701,4 millions \$ US.

Il avait également mis sur le marché 49 % des titres du Mirror Group, ce qui lui avait rapporté 444 millions \$ US.

Les banquiers londoniens, dont le désarroi était visible à l'annonce de la mort de Robert Maxwell, se demandent désormais en privé si les fils ont hérité de l'habileté intellectuelle et de l'aura du père.

Un banquier qui connaît bien la maison assure que la restructuration

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

LA SOLUTION... AUX COÛTS ÉLEVÉS DES BUREAUX AU CENTRE-VILLE.

Place Bonaventure vous offre des espaces de 500 à 200 000 pi ca par étage, un accès privilégié et une vaste gamme de services professionnels. Une valeur inégalée au cœur même du quartier des affaires de Montréal.



(514) 397-2216 Place Bonaventure Montréal

ATNA

PRENEZ AVIS que SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES et sa version anglaise NATIONAL INSURANCE COMPANY, compagnie légalement constituée ayant son siège social à Montréal, et SELECTA NATIONALE D'ASSURANCES INC., compagnie légalement constituée ayant son siège social à Montréal, ont respectivement fait approuver une convention en vue de se convertir en compagnie d'assurance régie par la Loi sur les assurances et de fusionner sous la raison sociale de SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC. et sa version anglaise NATIONAL INSURANCE COMPANY INC., lors d'une assemblée générale et spéciale de leurs actionnaires aux dates ci-après indiquées:

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES et sa version anglaise NATIONAL INSURANCE COMPANY
Date de l'assemblée générale: 22 octobre 1991
SELECTA NATIONALE D'ASSURANCES INC.
Date de l'assemblée générale: 22 octobre 1991

Le tout, suivant les dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q. chapitre A-32). SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES et sa version anglaise NATIONAL INSURANCE COMPANY et SELECTA NATIONALE D'ASSURANCES INC. ont l'intention de demander, par requête couronnée adressée à la ministre déléguée aux finances, de confirmer la convention et d'autoriser la délivrance des lettres patentes à cette fin.

Montréal, le 23 octobre 1991.

LE SECRÉTAIRE DE SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES et sa version anglaise: NATIONAL INSURANCE COMPANY
GILLES DEMERS
LE SECRÉTAIRE DE SELECTA NATIONALE D'ASSURANCES INC.
GILLES DEMERS

Serge Truffaut

LES CONSÉQUENCES inhérentes à la récession combinées à l'introduction de nouveaux édifices à bureaux ont eu un impact très néfaste sur le taux d'occupation des édifices situés à Montréal qui avoisine actuellement les 15 %, contre 12,6 % l'an dernier.

Les chiffres qu'a compilés M. Jean-Louis Burgos, premier vice-président chez Royal Le Page, pour la confection de son étude annuelle sur ce créneau immobilier, indiquent que, loin de s'améliorer, la situation ne va pas cesser de se dégrader au cours de 1992.

En effet, selon l'analyse de M. Burgos, le taux d'occupation des édifices à bureaux montréalais atteindra 15,3 % dans un an. Dans un marché dit équilibré, le taux d'occupation oscille entre 8 % et 10 % environ. D'après M. Burgos, « nous devons attendre jusqu'en 1993 avant que l'offre et la demande ne commencent à s'équilibrer ».

Avec 15 % d'espaces à louer, Montréal affiche le taux le plus élevé des grandes villes canadiennes derrière les taux de Toronto et Calgary. Ces deux cités affichent un taux identique de 16 %, soit 3 % en dessous de la moyenne nationale. Edmonton est la ville où le taux est présentement le mois élevé, soit près de 11 %.

Pour revenir à Montréal, le premier vice-président de Royal Le Page a expliqué que le revers de fortune de cette industrie découlait en partie de l'introduction, en cours d'année, de 1,5 million de pieds carrés. Selon ses précisions, cet inventaire se subdivise ainsi : les 500 000 pieds du Centre de commerce mondial où l'espace loué n'atteint pas encore les 50 %, et le million de pieds de la Tour IBM.

Pour la nouvelle Tour IBM, M. Burgos a signalé que 200 000 pieds étaient d'ores et déjà occupés. Qui plus est, lorsque la société IBM aura aménagé ses pénates dans l'édifice portant son nom, pas moins de 300 à 400 000 pieds carrés de la Place Ville-Marie seront de fait libérés.

L'an prochain, l'inauguration de la Tour Télélobe et de son million de pieds carrés ainsi que l'ouverture de la Tour McGill-Polarys d'une superficie de 450 000 pieds carrés vont augmenter passablement l'inventaire des espaces à sous-louer et, par con-

séquent, faire pression sur les prix de location au pied carré.

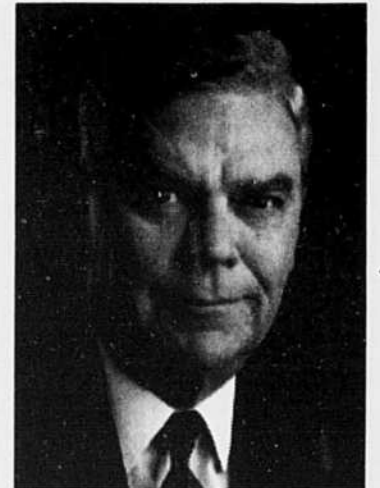
Pour M. Burgos, la déprime actuelle du marché plus la progression d'espaces à sous-louer ont un tel impact sur les prix « qu'on ne peut pas présentement voir dire à quel prix précisément se négocie le pied carré dans les édifices de classe A ».

« Actuellement, les facteurs intervenant dans les négociations entre propriétaires et locataires sont si nombreux qu'il faut parler d'une gamme des prix allant de 22 à 30 \$ le pied ». Pour les édifices de prestige mais anciens, comme la Place Ville-Marie par exemple, la pilule est d'autant plus amère à digérer que les édifices neufs du type Tour IBM ou Centre de commerce mondial alignent leurs prix sur ceux des édifices anciens. Bref, la concurrence est plus vive que jamais.

Dans le cas de Télélobe, Lavallin ayant fermé les portes de bien de ses filiales, l'espace qu'il y a présentement à louer est de loin supérieur à ce qui était prévu il y a un an. En fait, seulement Télélobe va aménager en cet endroit à la fin des travaux de construction, à moins, bien évidemment, que les promoteurs de cet édifice ne signent un bail avec un utilisateur à la taille imposante.

De fait, entre les 800 000 pieds qui restent à louer à la Tour Télélobe, les 500 000 pieds de la Tour IBM, les 200 000 de la Tour McGill-Polarys, les plus de 200 000 du Centre de commerce mondial, « les promoteurs de projets importants vont attendre d'écouler leur inventaire d'espaces avant de donner le coup d'envoi à la construction d'autres projets. Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'on va passer l'année 1993 à absorber les espaces disponibles. Il faudra attendre 1994, avant qu'on recommence à construire. »

BCE Inc.



BERNARD GRÉGOIRE

BCE Inc. est heureuse d'annoncer la nomination de Bernard Grégoire au poste de vice-président, Affaires générales, de la Société.

Avant d'entrer au service de BCE, M. Grégoire était vice-recteur aux affaires publiques de l'Université de Montréal. Il a déjà occupé le poste de vice-président, Affaires publiques, de la Banque fédérale de développement et, pendant plusieurs années, celui de vice-président de Pierre Des Marais Inc.

BCE est une société de portefeuille et de gestion dont les activités principales sont la prestation de services de télécommunications et la fabrication d'équipements de télécommunications. BCE est la société canadienne qui compte le plus grand nombre d'actionnaires inscrits.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Une défaite électorale rend soudain George Bush vulnérable

Georges Deschodt
de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Une défaite cinglante du candidat de George Bush à l'élection sénatoriale de Pennsylvanie a redonné aux démocrates raggaillards l'espoir que le président sera vulnérable lors des présidentielles de 1992 s'ils savent l'attaquer sur ses points faibles: le marasme économique et les problèmes sociaux.

C'est ce qu'a fait le vainqueur de Pennsylvanie, Harris Wofford, un démocrate peu connu nommé à titre temporaire pour occuper jusqu'aux élections le siège du sénateur républicain John Heinz, tué en avril dernier dans un accident d'avion. Sa campagne a été faite d'attaques incessantes contre la mollesse de la reprise économique, l'insécurité dans l'emploi et les insuffisances de la couverture sociale face à l'augmentation constante des coûts de la médecine.

Le message a porté. Partant avec 40 points de retard dans les sondages en septembre, M. Wofford l'a emporté clairement et nettement avec 55 % des voix contre 45. Pourtant l'État fondé par William Penn n'avait pas élu de sénateur démocrate depuis 29 ans et le candidat démocrate faisait face à un rival de poids: Richard Thornburgh, ancien gouverneur et ancien ministre de la Justice qui avait démissionné du gouvernement pour entrer en lice.

M. Bush a fait contre mauvaise fortune bon cœur hier matin en soulignant que son parti avait marqué des points dans les législatures locales du New Jersey et de Virginie ainsi que dans le Mississippi où, pour la première fois depuis la guerre de Sécession, un républicain, Kirk Fordice, a été élu gouverneur.

Mais pour tous les analystes, l'élection de Pennsylvanie était consi-

dérée comme la plus importante de ce mardi d'élections partielles parce que donnant un avant-goût des présidentielles de 1992 et des thèmes qui préoccupent l'électorat. Sur ce plan, l'avertissement a été clair et le président a d'ailleurs repoussé à une date indéterminée un voyage qu'il devait effectuer fin novembre en Asie.

La Maison-Blanche a justifié sa décision par sa volonté de suivre la fin de la session du Congrès. Mais c'est un fait que les Américains reprochent de plus en plus à leur président de s'occuper trop du Proche-Orient et de l'URSS et pas assez du chômage et de la stagnation économique. L'aura dont bénéficiait M. Bush au lendemain de la victoire du Golfe s'est affaiblie et s'il reste encore favori dans les sondages sa popularité est en baisse.

« Le public ne se satisfera pas des accomplissements de politique étrangère (...) mais veut une administration se concentrant sur les problèmes intérieurs », a déclaré le speaker (président) démocrate de la Chambre des représentants Thomas Foley en commentant les résultats de Pennsylvanie.

M. Foley a pour sa part remporté une victoire dans son État de Washington où une proposition de limitation des mandats parlementaires, qui risquait de le contraindre à la retraite en 1994, a été rejetée. Cela pourrait montrer que l'électorat américain n'est pas aussi monté contre ses élus que l'ont dit certains.

Le moins conventionnel des candidats à l'investiture démocrate pour 1992, l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, a néanmoins estimé que les résultats d'ensemble des élections partielles et locales de mardi étaient encourageants pour sa campagne anti-établissement.

Mais la défaite, par personne interposée, de George Bush en Pennsylvanie pourrait en fait inciter celui qui est considéré comme son rival potentiel le plus dangereux pour novembre 1992, le gouverneur de New York Mario Cuomo, à entrer en lice.

Depuis des mois l'énigmatique gouverneur dit qu'il réserve sa décision. Les thèmes qu'il défend dans ses discours ne sont guère différents de ceux qui ont fait le succès de M. Wofford dans le Keystone State.

Libération de 26 militaires au Maroc

RABAT (Reuter) — Les autorités marocaines ont libéré 26 militaires impliqués dans des tentatives de coup d'État contre la monarchie et détenus depuis plus de 18 ans dans des conditions inhumaines, a annoncé hier l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH).

Trente de leurs co-détenus sont morts en détention. Impliqués dans les tentatives de coup d'État contre le roi Hassan II en 1971 et 1972, les 26 survivants ont été élargis entre le 23 septembre et le 29 octobre dernier,

avant la destruction du bagne de Tazmamart situé dans les montagnes du haut Atlas, affirme un porte-parole de l'AMDH.

Le roi Hassan II et le gouvernement marocain nient l'existence de Tazmamart. Le bagne a été démoli en septembre à la suite de la dénonciation par un certain nombre d'organisations humanitaires, y compris Amnesty International, des conditions inhumaines de détention qui y régnent.

L'URSS au bord de l'asphyxie

Les magasins sont vides et les devises se font rares

MOSCOU (AFP) — L'URSS, à court de devises, ne pourra pas payer les échéances de sa dette ce mois-ci et ne sait comment remplir les magasins de produits alimentaires introuvables sur le marché intérieur.

Les autorités bancaires soviétiques, en annonçant mardi soir qu'il leur manquera un milliard de roubles convertibles (1,8 milliard de dollars) pour payer la dette de novembre, ont déclenché un signal d'alarme qui a été aussitôt entendu par les puissances occidentales.

Les suppléants du G7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) se sont aussitôt réunis hier à Paris pour étudier les difficultés de paiement de l'URSS.

Dans le même temps, le président de la Banque mondiale, Lewis Preston, s'est voulu rassurant, lors d'une conférence de presse, hier à Moscou, en indiquant qu'une suspension temporaire du paiement des intérêts de la dette soviétique n'aurait pas « d'impact particulièrement sérieux » sur la crédibilité financière de l'Union soviétique à l'extérieur.

Il a souligné qu'en revanche une cessation de paiement « affecterait inévitablement le crédit de l'Union soviétique ».

M. Preston a signé mardi avec le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev un accord d'assistance et de coopération technique de la banque mondiale à l'URSS pour une enveloppe de 30 millions de dollars.

Les difficultés de trésorerie de l'URSS s'expliquent, selon le vice-président de la Vnechekonombank (banque de commerce extérieur soviétique), par des rentrées de devises moins importantes que prévu en raison de la baisse du prix du pétrole sur le marché mondial et de retards dans le versement de crédits qui ont été accordés à l'URSS.

Le vice-président du Comité de gestion économique Arkadi Volksi a



L'hiver s'annonce dur à Moscou. On y faisait une fois de plus la queue, hier, pour acheter du pain.

suggéré que l'URSS vende ses créances dans les pays du Tiers-Monde, estimées à 104 milliards de dollars, pour 45 milliards de dollars. Le problème sera de trouver des banques intéressées, a relevé le vice-président de la Vnechekonombank Anatoly Nosko.

À court de devises, l'Union soviétique ne peut déjà recourir à toutes les lignes de crédit qu'elle a obtenues de la part des pays occidentaux pour l'achat de produits agricoles. Ses échanges commerciaux sont en chute libre, aggravant encore la pé-

nurie de biens de consommation dans des proportions encore jamais connues depuis la guerre.

En attendant la mise en oeuvre en Russie de la réforme économique annoncée par le président Boris Eltsine, les autorités annoncent le recours aux tickets de rationnement. Des tickets seront distribués à Moscou à partir du 1er décembre pour le pain, la viande, l'huile, le beurre et les oeufs, tandis que s'ouvriront dans la capitale 300 magasins privés qui proposeront ces mêmes produits aux prix du marché.

Une campagne pour le respect des droits humains dans les pays francophones

Clément Trudel

FAITES PRESSION sur les dictatures qui enfreignent les droits humains; ne pénalisez pas les victimes de ces dictatures. C'est le sens d'une campagne amorcée hier auprès des

gouvernements qui se rendront au 4e Sommet de la Francophonie à Paris, du 19 au 21 novembre.

La campagne entend forcer le gouvernement canadien à adopter une politique « cohérente et complète » quant au lien à établir entre l'aide consentie et le dossier des

droits humains. On veut aussi que le Québec exprime clairement son point de vue à ce sujet. Ottawa est aussi prié de mettre en place des mécanismes indépendants de surveillance pour éviter le favoritisme inspiré soit par des débouchés commerciaux à ne pas perdre, soit par tout

autre motif.

Au Québec, au Canada comme en Belgique, en France et en Suisse, des cartes postales seront donc expédiées ces jours-ci aux autorités gouvernementales. Ces cartes reproduisent la « photo de famille » des chefs d'État réunis au sommet de Versailles de 1986. Neuf têtes y sont entourées d'un cercle, pour mieux souligner que Madagascar, le Rwanda, la République centrafricaine, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Zaïre, la Guinée-Bissau, le Gabon et Djibouti ont des gouvernements qui respectent peu ou pas du tout les droits humains. L'on pourrait, utilisant les mêmes critères, ajouter le Maroc à cette énumération, mais le roi Hassan II n'était pas sur la photo du premier Sommet.

L'AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale) et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD) appuient fermement cette campagne. La CSN, la CEQ et la Ligue des droits et libertés ont aussi marqué leur adhésion en conférence de presse, à Montréal. Il y a là une question de droit d'association, déclare le secrétaire général de la CSN, Pierre

Paquette, mais il faut surtout combler une lacune: « Nous avons des vis-à-vis en Amérique latine, mais nous nous sommes aperçus qu'en Afrique, tel n'était pas le cas ».

M. Edward Broadbent, qui dirige le CIDPDD, se demande pourquoi on continuerait à financer des sommets de la Francophonie ou du Commonwealth si c'est uniquement pour les « soirées » et si les participants éludent les questions sérieuses. Deux représentantes de l'AQOCI, Mme Hélène Lagacé et Ginette Charest, ont fait remarquer que le fait de couper les vivres à un gouvernement non démocratique tels ceux d'Iraïti ou du Zaïre de Mobutu ne suffit pas; il faut encore accepter de canaliser une aide qui servira au développement démocratique, ce qui est possible par le biais d'organisations non gouvernementales (ong).

L'AQOCI tient à des consultations chaque année entre autorités politiques et ong, afin de mieux cibler les régimes qui ne correspondent pas à la politique de mise au ban des dictateurs. Des éléments de politique présents dans le rapport Winograd sur l'aide extérieure et dans *Partageons notre avenir* (ACDI) aideront. La Fédération internationale des

droits de l'Homme (FIDH), a souligné hier le président de la Ligue des droits et libertés, M. Gérard McKenzie, prend note de l'existence de plusieurs groupes africains actifs (Bénin, Rwanda, Tchad et Togo notamment) pour ce respect des droits, mais « les gouvernements font souvent beaucoup de misère » à ces groupes vigilants.

Les pays africains ont leur Charte des droits. La préoccupation demeure chez beaucoup d'Africains de provoquer des changements importants. L'un des jalons de solution, a-t-on noté hier, pourrait tenir dans une réorientation des buts du FMI et de la Banque mondiale. Ces institutions de prêts devraient imiter la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) qui, dans sa charte, a inscrit une balise sur le « développement démocratique » à atteindre en Europe centrale et en Europe de l'Est. « Ce qui est bon pour les Tchèques et les Polonais devrait être bon pour les Zaïrois ou les Ivoiriens », estime M. Broadbent qui a eu dernièrement des discussions avec un ministre du Mozambique fort intéressé à recevoir conseils et aide pour assurer le respect des droits individuels et collectifs dans son pays.

Imaginez.
À 80 ans, la
seule personne
qui vous visite
encore, c'est
le releveur
de compteurs.

(Centraide finance actuellement 18 organismes qui viennent en aide aux personnes âgées isolées.)



Centraide

La suite dépend de vous.

Ligne Tel-Don: 1 800 267-5555

Annonce donnée par les amis de Centraide.

Les NOMINATIONS du mois au DEVOIR

Les nominations suivantes ont été publiées dans Le Devoir durant le mois d'octobre 1991



Fondation des maladies du cœur du Québec
M. Robert E. L'Abbé
Président



Groupe Juste pour rire
Mme Micheline Fortin
Directrice, affaires publiques et relations de presse



Association des Cadres supérieurs
Mme Marielle Lavallée
Présidente



Groupe Juste pour rire
M. Louis Cournoyer
Directeur général du Festival Bell



Groupe Juste pour rire
M. Hubert Harel
Directeur général de la division télévision des Films Rozon



Imasco Ltée
M. Luc Jobin
Vice-président expansion des affaires de la Société



Groupe Juste pour rire
M. Jean Durocher
Directeur général division commandites



IBM Canada Ltée
M. Normand Bourassa
Vice-président et directeur général du secteur commercial du Québec



Groupe Juste pour rire
Pasquale L. Iacobacci
Vice-président marketing



Banque Royale
M. R. Bruce Taylor
Premier vice-président Service à la clientèle

Pour de plus amples renseignements concernant la publication de vos avis de nomination, contactez:
Christiane Legault: (514) 842-9645 ou 1-800-363-0305

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'ambassadeur de France en Haïti traite les putschistes de lâches

PORT-AU-PRINCE (Reuter) — Les membres de la junte militaire qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide sont « des lâches (...) qui sont prêts à faire leurs valises et à s'enfuir » mais ils peuvent encore représenter un danger pour Haïti, a estimé hier l'ambassadeur de France à Port-au-Prince.

Jean-Raphael Dufour, cible de critiques de plus en plus virulentes de la part des ennemis du président déposé, a fait part de son « optimisme » quant aux effets de l'embargo économique imposé au nouveau régime haïtien par l'Organisation des États américains (OEA).

Dans une interview à Reuter, il a estimé que ce boycott devait être maintenu jusqu'au bout et que l'OEA ne devait pas exclure l'envoi d'une force militaire multi-nationale, si nécessaire.

« Notre adversaire doit savoir que nous sommes prêts à jouer cette carte si l'autre ne marche pas », a déclaré l'ambassadeur, considéré ici comme l'allié diplomatique le plus actif du président Aristide, exilé au Venezuela.

La France a imposé des sanctions au gouvernement provisoire installé après le coup d'État du 30 septembre.

L'ambassadeur n'a pas caché son dédain pour l'armée, qui a renversé le premier président démocratiquement élu d'Haïti depuis des décennies.

« C'est un ver écraqué, pourri et médiocre, mais encore dangereux », a-t-il dit. « Il n'y a rien de pire qu'une armée qui n'est plus une armée ».

Jean-Raphael Dufour avait été pris sous le feu des putschistes en conduisant le président Aristide à l'aéroport lors du coup d'État.

L'OTAN s'adapte à l'après-guerre froide mais lentement

L'organisation tient un sommet de deux jours à Rome

Raoul Sachs
de l'agence Reuter

PARIS — Les dirigeants de l'OTAN décideront, lors d'un sommet aujourd'hui et demain à Rome, d'offrir une coopération étroite à leurs anciens ennemis d'Europe de l'Est et franchiront une étape vers l'adaptation de l'Alliance atlantique à l'après-guerre froide.

« Le sommet ouvrira un nouveau chapitre de l'histoire de l'alliance, une ère de paix véritable et de collaboration », a déclaré à la presse à la Maison-Blanche le secrétaire d'État américain, James Baker.

« Nous nous attendons à ce que ce sommet renforce la cohésion de l'Alliance atlantique et sa capacité à s'adapter (...) dans un contexte mouvant et évolutif », a déclaré mardi Jean Musitelli, porte-parole de l'Élysée lors d'un point de presse.

La décision la plus marquante de la réunion, ont déclaré plusieurs diplomates de l'OTAN, consistera à offrir à l'Union soviétique et aux autres membres du défunt Pacte de Varsovie d'accroître leur coopération avec l'OTAN en formalisant les rencontres.

Ainsi, les 16 chefs d'État et de gouvernement proposeront, selon plusieurs sources de l'OTAN, des réunions régulières des ministres des Affaires étrangères de l'Alliance avec leurs homologues d'URSS, des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale, et des trois États baltes, nouvellement indépendants.

La première de ces réunions se tiendra à Bruxelles au siège de l'OTAN le mois prochain.

Les 16 alliés sont tombés d'accord pour ne pas élargir l'Alliance ou offrir des garanties de sécurité notamment à la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie qui, inquiètes pour leur sécurité depuis la disparition du Pacte de Varsovie, frappent à la porte de l'OTAN.

La France, réservée sur la formalisation des liens avec ces pays, a, selon plusieurs sources de l'OTAN, finalement accepté de suivre ses alliés après avoir obtenu l'assurance que ce type de liens n'empêtera pas sur le rôle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui réunit l'URSS, tous les pays d'Europe, les États-Unis et le Canada.

« La France est très favorable à ces initiatives (...) Elle a toutes les raisons d'encourager ce processus », a dit Jean Musitelli.

« Nous ne pouvons pas, a-t-il ajouté, ignorer, ni éluder la demande de ces pays et le fait que la demande soit adressée à l'Alliance atlantique ».

Les modalités de la coopération restent encore à définir, a affirmé Jean Musitelli.

Les problèmes de sécurité actuels des nouvelles démocraties et de l'URSS sont davantage liés à des problèmes économiques et de minorité nationale qu'à une menace militaire directe — autant de questions qui relèvent de la CSCE, fait-on remarquer de source française.

Jean Musitelli a confirmé que la délicate question d'une défense européenne indépendante de l'OTAN ne sera pas à l'ordre du jour du sommet de Rome.

Il a réaffirmé que la récente initiative franco-allemande visant à donner une nouvelle impulsion à l'union politique de la Communauté européenne, en dotant celle-ci d'une défense et d'une armée communes, ne menaçait en rien l'OTAN.

Mais, selon des responsables de l'administration américaine, le président George Bush profitera des sessions en privé avec divers dirigeants de pays de l'Alliance atlantique pour s'opposer aux efforts des Français pour créer une armée européenne indépendante de l'OTAN.

George Bush leur dira, selon ces mêmes sources, que les États-Unis

ont, et doivent conserver, un rôle vital à jouer en Europe.

Elle est « complémentaire » et s'inscrit dans le droit fil d'une déclaration adoptée en juin dernier par les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Copenhague, a-t-il dit. Cette déclaration reconnaissait le droit des Douze d'avoir à terme une défense commune et réaffirmait le rôle fondamental de l'OTAN dans la sécurité de l'Europe occidentale.

Apparemment, les divergences ont été aplanies pour que le sommet de Rome présente une Alliance unie face aux bouleversements rapides intervenus en Europe.

« La réunion de Rome va permettre de réaffirmer la force d'un lien transatlantique rénové ou en voie de rénovation », a déclaré Jean Musitelli, soulignant ainsi que Paris ne remet pas en cause le rôle des États-Unis dans la sécurité de l'Europe.

Si un rapport jetant les bases d'une nouvelle OTAN sera publié à Rome, il laissera beaucoup de choses en blanc, notamment les dispositions militaires, tant les changements en Europe sont rapides.

L'année dernière, un sommet de l'OTAN à Londres avait enterré la guerre froide et donné le coup d'envoi d'une révision stratégique qui s'est révélée difficile à élaborer. Depuis, la réunification allemande est faite, la crise yougoslave a éclaté et l'incertitude demeure sur le devenir de l'URSS après le coup d'État manqué du mois d'août.

« La vision du sommet (de Rome) a changé. Les événements vont si vite que pratiquement tout ce qu'on peut faire risque d'être très vite dépassé », a déclaré Simon Lunne, secrétaire général adjoint de l'Assemblée de l'Atlantique Nord.

« D'une certaine façon, on retiendra davantage de ce sommet ce qu'il préserve de l'OTAN et de ses principes essentiels que pour les changements qu'il engagera », a estimé un diplomate de l'OTAN.

Le Liban en quête de son intégrité

Une interview de Ghassan Tuéni, rédacteur en chef d'An-Nahar

Clément Trudel

DANS LES CONSULTATIONS bilatérales Liban-Israël tenues ces jours derniers à Madrid, Beyrouth a établi comme base de ses demandes la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU (mars 1978) et a demandé aux Israéliens de se retirer du territoire libanais — cette résolution demandait le respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté politique et de l'indépendance du Liban et établissait une force intérimaire de l'ONU « aux fins de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix... ».

Israël a répondu que présentement comme il y a 13 ans, il ne se plierait pas à cette résolution tant que l'État hébreu ne se sentirait pas en sécurité sur sa frontière avec le Liban où Israël maintient une zone dite de « sécurité » allant de 8 à 20 km à l'intérieur du Liban. L'équipe libanaise dirigée par le ministre des Affaires étrangères, Farès Bweiz, a riposté que Beyrouth ne voulait pas attacher de conditions à cette résolution qui eut comme principal inspirateur, à l'époque, Ghassan Tuéni. Ce dernier fut ambassadeur libanais à l'ONU de 1977 à 1982 et il n'a pas cessé, depuis 43 ans, d'être rédacteur en chef du quotidien indépendant *An-Nahar* qui maintient, depuis le début de cette « guerre affreuse », une attitude d'appel à l'unité.

An-Nahar, journal chrétien publié en arabe, est situé dans le quartier musulman et 80 % de ses rédacteurs sont chrétiens, mais il n'a jamais été menacé de fermeture pour autant, sa crédibilité tenant au fait qu'il publie tous les points de vue qui ont cours dans le pays et sur le Moyen-Orient, dit-il.

Les choses en sont donc là entre les deux États. Le Liban répète aux Israéliens : « Sortez d'abord, vous verrez qu'il n'y aura plus d'actes d'agression envers vous » car votre présence chez nous est précisément l'une des causes des attaques que

vous craignez. La suite de la rencontre de Madrid se déroulera bientôt, peut-être en territoire américain. Il faut s'attendre, dit Tuéni, à des négociations « très longues », puisque le Liban est également concerné par les discussions sur la paix au Moyen-Orient du fait qu'elles scelleront le sort de 300 000 à 500 000 Libanais qui vivent au Liban et dont le Liban ne veut pas.

Tuéni dit qu'il n'est pas facile d'aimer les Libanais parce que ces derniers en sont venus à représenter une vision de cauchemar, avec tous ces épisodes reliés aux diverses milices et aux preneurs d'otages. M. Tuéni n'est pas au courant du cas de cette otage canado-libanaise oubliée, Henriette Haddad, qui serait détenue depuis sept ans au Liban, mais il suggère qu'une commission indépendante aille patiemment enquêter sur place.

Le cauchemar vécu par le Liban, dit le journaliste et ex-diplomate, a été le fait de « puissances étrangères qui ont utilisé nos divergences », de sorte que le Liban est devenu « le théâtre de tous les affrontements qui le dépassaient, étant à la fois instrument et victime » des événements qui ont mené à tant de destruction.

M. Tuéni, qui est depuis l'an dernier président de l'Université de Balamand, dans le Nord-Liban (sur l'emplacement d'une abbaye cistercienne du XIIe siècle), était de passage hier à Montréal. Il a lancé à ses compatriotes exilés un appel à venir reconstruire le Liban, à se préparer à s'adapter à une mentalité d'après-guerre. « Il faut de la patience », précise-t-il, car le terreau où tombe ces appels n'est pas nécessairement prêt à favoriser un mouvement de retour vers un pays qui a pourtant besoin de ses compétences. Présentement, dans les universités du Liban, les garçons ne comptent que pour 20 % des inscriptions, ce qui est peut-être bien pour affirmer l'égalité des sexes dans l'éducation supérieure, mais qui n'augure rien de bon pour l'avenir du Liban.

Des centaines de biens culturels ont été détruits en Yougoslavie, selon l'Unesco

PARIS (AFP) — La ville historique de Dubrovnik a été « pour l'instant préservée » mais « des centaines de biens culturels — églises, palais, monuments, écoles, bibliothèques — auraient été détruits ou altérés de façon irréversible » en Yougoslavie, a déclaré hier le directeur général de l'Unesco Federico Mayor.

« La destruction de ces biens culturels justifie une condamnation ferme », a souligné M. Mayor, qui rendait compte à la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies de la mission effectuée sur place du 28 octobre au 2 novembre par son directeur de cabinet Daniel Janicot.

Le Directeur-général a fait part à la Conférence de son intention d'installer à Dubrovnik « un observateur permanent de l'Unesco qui aura pour tâche de faire un inventaire des biens effectivement endommagés et de préparer des plans d'action en faveur des monuments et bâtiments qui auraient été touchés ».

Il a fait état de l'engagement « expressément renouvelé » de l'état-ma-

jour militaire de l'armée fédérale de « ne pas porter atteinte au cœur de la ville de Dubrovnik ».

La télévision croate a affirmé que plusieurs monuments historiques de Dubrovnik ont été touchés hier par des tirs.

M. Mayor a souligné la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat en Yougoslavie et a précisé que si le patrimoine culturel devait certes être la préoccupation de l'Unesco, celle-ci ne pouvait pas « rester indifférente quand il s'agit d'une population qui paie le prix fort ».

La guerre s'est encore étendue hier dans le pays, les combats ayant touché de nouvelles localités en Serbie et Bosnie-Herzégovine, alors que les affrontements ont fait rage sur la plupart des fronts de Croatie, notamment à Dubrovnik et Vukovar.

Après les bombardements mardi et mercredi par les forces croates de Sid, Apatin, Nijemci (province serbe de Voïvodine) et Donja Bukovica, localité serbe de Bosnie, qui ont fait quatre morts et douze blessés, la

guerre semble s'être installée en Serbie, dont le territoire avait jusqu'à lors été épargné par les combats.

La Croatie a démenti avoir bombardé ces villes et accusé la Serbie de vouloir « présenter la Croatie comme un agresseur ». Déjà traumatisée par l'exode forcé de plusieurs milliers de Serbes de Croatie ces derniers jours, la Serbie a réagi vigoureusement et critiqué la passivité de l'armée yougoslave, son allié traditionnel jusqu'à présent.

Le premier ministre serbe Dragutin Zelenovic a promis une riposte contre les forces croates et son adjoint Budimir Kosutic a annoncé la prochaine création d'une armée serbe.

La défense territoriale serbe, qui pourrait être le noyau de la future armée, a d'ores et déjà confié l'instruction des volontaires au capitaine Dragan, un officier australien d'origine serbe auréolé de légende pour les faits d'armes qu'on lui attribue dans la guerre contre la Croatie.

Le cessez-le-feu conclu mardi à la conférence de paix de La Haye a été totalement ignoré, la journée ayant été marquée par plusieurs bombardements aériens, des duels d'artillerie et des combats de blindés et d'infanterie, selon l'Agence Tanjug et la radio croate.

Les tirs sporadiques qui avaient repris hier matin à l'ouest de Dubrovnik se sont transformés dans l'après-midi en violent duel d'artillerie, l'armée yougoslave tirant au canon et à la mitrailleuse lourde de ses positions situées à quelques km à l'est de la ville. Selon Radio Dubrovnik, il n'y a plus une maison intacte dans le faubourg de Mokosica (12 000 habitants).

Plusieurs monuments historiques de Dubrovnik, dont la forteresse Napoléon et un couvent des dominicains datant du XIIIe siècle situé sur l'île de Lokrum, qui fait face à la vieille ville, ont été touchés hier par des tirs, a annoncé en fin d'après-midi la télévision croate.

Chypre disposé à accueillir les négociations de paix

NICOSIE (AFP) — Le gouvernement chypriote s'est déclaré hier disposé, s'il était sollicité, à accueillir les négociations de paix sur le Proche-Orient dont la première étape s'est achevée dimanche à Madrid sans un accord sur le lieu des pourparlers bilatéraux.

Dans une déclaration à la presse, le porte-parole du gouvernement, M. Akis Fantis, a affirmé « si nous sommes sollicités, nous sommes plus que disposés à accueillir ces pourparlers ».

Le ministre chypriote des Affaires étrangères, M. George Iacovou, avait récemment indiqué que son pays pourrait accueillir, si on faisait appel à lui, des négociations régionales, en raison de sa position géographique et de ses bons rapports avec tous les pays de la région.

Pendant la conférence de Madrid, le nom de Chypre avait été mentionné officieusement par l'Union soviétique, ainsi que par la presse israélienne.

Washington avait averti Bessmertnykh

MOSCOU (Reuter) — L'ancien ministre soviétique des Affaires étrangères, Alexandre Bessmertnykh, a déclaré que Washington l'avait averti de la préparation d'un coup d'État au Kremlin en juin dernier et qu'il en avait aussitôt informé Mikhaïl Gorbatchev.

Dans une interview à l'hebdomadaire *Novoje Vremia*, il précise que le secrétaire d'État James Baker lui avait révélé à Berlin qu'un putsch était en préparation dans la capitale soviétique, selon les services secrets américains.

LE DEVOIR

SOIRÉE-BÉNÉFICE À QUÉBEC

LE DEVOIR a une tenace volonté de vivre, comme la société dont il émane. Fidèle à ses principes fondateurs, il se refait de génération en génération, et va d'une adversité à l'autre en y trouvant la force de se ressourcer.

L'histoire de ce miracle est double. C'est celle de ses artisans qui l'ont porté à travers temps fastes et néfastes. C'est celle de ses amis, qui le lisent, y croient, et le soutiennent.

LE DEVOIR est une victoire contre la fatalité, et une lutte qui vaut, de temps en temps comme en cette année de renaissance, d'être célébrée.

Merci de bien vouloir nous joindre.

La soirée aura lieu au Musée de la civilisation, 85 rue Dalhousie, Québec.
Prérez d'utiliser le carton-réponse ci-joint pour réserver vos places pour la soirée-bénéfice du 22 novembre 1991 en bonnange au DEVOIR.
19 h 00 - Cocktail de bienvenue
20 h 00 - Dîner-spectacle
Le concert est de cent cinquante dollars (150 \$) et les tables de huit 180 places.
Tenue de ville.

Madame Lise Bissonnette
directrice du DEVOIR

vous invite à une soirée-bénéfice
rendredi 22 novembre 1991,
au Musée de la civilisation à Québec
pour célébrer LE DEVOIR
et sa première année de relance

Elle vous accueillera en compagnie
de

M. Guy Coulombe
président du conseil d'administration
du DEVOIR

de
M. Marcel Couture
président de la Fondation des
amis du DEVOIR

et des
patrons de l'événement

et des
membres du comité d'honneur

La soirée se déroulera en compagnie
de
Madame Lise Bacon
Vice-première ministre
et ministre de l'Énergie et
des Ressources

Patrons de l'événement

- Roland Arpin**
Directeur général
Musée de la civilisation
- Guy Coulombe**
Président du conseil d'administration
LE DEVOIR
- Richard Drouin**
Président du conseil et chef de la direction
Hydro-Québec
- Jean-Guy Paquet**
Président
La Laurentienne Vie Inc.

Le comité d'honneur

- Yvon Beaulieu**
Directeur général
Cégep Limoilou
- Guy Boulanger**
Président
Chambre de commerce et
d'industrie du Québec
métropolitain
- Rémi Bujold**
Président du conseil
d'administration
Théâtre du Travail
- Lawrence Cannon**
Ministre des Communications
Gouvernement du Québec
- Yvan Caron**
Président
Évaluation des caisses populaires
Desjardins du Québec
- Mgr Maurice Couture**
Archevêque de Québec
- Diane Drouin**
Présidente
Évaluation des commissions
écolaires du Québec
- Chanoine Louis Dugal**
Procureur
Séminaire de Québec
- Michel Gervais**
Recteur
Université Laval
- Max (Oné-Onti) Gros Louis**
Grand Chef de la Nation
Innuque rénoit
- Claude Hamel**
Président
Université du Québec
- Pierre Jadoul**
Vice-président à l'exploitation
du pétrole
Bell Canada
- André Juneau**
Directeur
Musée du Sentinier
- Jean-Paul L'Allier**
Maire de Québec
- Andrée Laliberté-Bourque**
Directrice
Musée du Québec
- Denys Larose**
Directeur général
Cégep de Sainte-Foy
- Jean-Yves Légaré**
Directeur général
Hôpital du Saint-Sacrement
- Gilles Loisel**
Président, Conseil du Trésor
Gouvernement du Canada
- Nicole Madore**
Présidente
CSN-Conseil central de Québec

Les patrons de l'événement et les membres
du comité d'honneur tiennent à marquer,
par leur présence à cette soirée, leur
soutien à ce quotidien unique, fondé par
Henri Bourassa en 1910, et toujours au
cœur des réalités québécoises et
canadiennes. La relance du DEVOIR sera
l'occasion de retrouvailles, sans égard aux
partis ou autres allégeances, entre amis
d'une presse libre et rigoureuse.

LE DEVOIR

SOIRÉE-BÉNÉFICE

Je désire réserver _____ place(s) * x 150 \$ = _____ \$
Je désire réserver _____ table(s) x 1 200 \$ = _____ \$
Je serai absent, mais je désire contribuer = _____ \$
Veuillez trouver ci-joint un chèque au montant de
libellé à l'ordre de l'Imprimerie populaire limitée.

Nom _____
Titre _____
Société _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____

On peut obtenir d'autres renseignements auprès du
Secrétaire de la soirée-bénéfice LE DEVOIR
211, rue du St-Sacrement
Montréal (Québec) H2Y 1X1
Téléphone: (514) 844-3361
Télécopieur: (514) 844-9723

* huit personnes

ÉDITORIAL

L'itinérance, en amont

LE VAISSEAU spatial que la Ville de Montréal avait mis en orbite autour du problème de l'itinérance s'étant écrasé dans les conditions que l'on sait, le ministre de la Santé et des Services sociaux dévoilait lundi les mesures qu'il entend prendre pour combler le « vide » laissé par la déconfiture de Dernier Recours.

On en compte trois :
— les fonctions d'accueil et de référence, assumées par Dernier Recours, le seront désormais par 16 organismes communautaires voués à l'aide aux personnes itinérantes ; ils recevront à cette fin une contribution financière additionnelle du ministère ;

— ces mêmes organismes (refuges, maisons d'hébergement temporaire...) pourront compter sur l'appui d'une équipe multidisciplinaire (psychiatres, omnipraticiens, travailleurs sociaux, infirmières et organisateurs communautaires) ayant mission d'amener les itinérants à utiliser les services déjà disponibles pour s'en sortir ;

— enfin, le ministère créera une unité spécialisée de 10 lits pour répondre aux besoins des personnes qui présentent des problèmes complexes, chroniques et souvent récurrents qui exigent une prise en charge fréquente en institution.

Ces mesures appellent diverses observations.

1) D'abord, c'est par là qu'il aurait fallu commencer. Certes, il est toujours facile, rétrospectivement, d'avoir du génie. La création de Dernier Recours fut un faux départ. Cette initiative, aussi généreuse que mal avisée, aura eu le tort d'ignorer un principe de base de toute action durable : miser sur les forces déjà existantes, compter sur les ressources en place dans le milieu qui, au fil des ans et sans panachage, ont acquis une connaissance du terrain et une expertise irremplaçable. En ce sens, l'échec de Dernier Recours souligne une des grandes failles de la culture politique dominante. On aura mis trop de temps à réinventer le principe que M. Marc-Yvan Côté met aujourd'hui de l'avant : à savoir « l'importance de mobiliser toutes les ressources susceptibles d'améliorer la qualité de vie de la personne itinérante en mettant l'accent sur une collaboration avec des organismes communautaires ». Cette leçon de choses aura coûté plus cher qu'il n'était nécessaire. Apparemment, rien n'est plus difficile à transmettre que l'expérience qui n'est, somme toute, que la somme des erreurs commises.

2) Il y aura bientôt changement des acteurs sur la scène de la santé et des services sociaux. La garde montante prendra la relève de la garde descendante, selon la nouvelle distribution des rôles entre le ministère, les régies régionales et les établissements (y compris les groupes communautaires) prévue par le projet de loi 120. Une véritable métamorphose. Les chenilles — qu'on nous pardonne une métaphore un peu tirée par les poils —, les chenilles donc qui sont encore les conseils régionaux sortiront de leur cocon pour devenir des papillons volant de leurs propres ailes. Bien sûr, le ministre sera toujours là, filet de chasse à la main, pour prévenir les comportements trop volages. Il appartiendra ainsi — peut-être même dans moins d'un an — aux régies régionales,

le périmètre le plus fréquenté par les itinérants du centre-ville, la liste est fort courte des places disponibles. Il y a une unité de désintoxication en milieu protégé au Centre d'accueil Préfontaine, 25 lits, taux d'occupation de 90 %, 860 cas de refus d'avril 1990 à janvier 1991. Est-il nécessaire d'ajouter qu'aucune admission préventive n'y est possible. L'hôpital Saint-Luc offre 20 lits de désintoxication en milieu hospitalier. Paradoxalement, on n'y trouve peu d'itinérants, sans qu'on puisse dire exactement pourquoi ? Quant aux quatre lits psychiatriques réservés à l'hôpital Général, avec une liste d'attente allant de deux à quatre mois, ils sont littéralement inaccessibles. Les 10 lits additionnels dont le ministre vient d'annoncer la création ne sont vraiment pas un luxe.

Même pénurie en ce qui touche les indispensables services de réadaptation. À la rareté des places, s'ajoutent l'inadaptation des interventions courantes destinées à la population en général. On n'y accepte qu'avec réticence la clientèle itinérante dont la lourdeur, les comportements imprévisibles ou perturbateurs et les risques accrus de complications médicales qu'elle présente, créent une pression difficile à soutenir pour le personnel. D'ailleurs, les itinérants ne s'y sentent pas à l'aise et « se tiennent dans leur coin ». La réadaptation, croit-on, devrait se faire dans des milieux qui leur sont spécialement réservés.

En tout état de cause, l'écart entre les besoins et les places disponibles est colossal. Ce qui conduit à une dernière observation...

4) La réflexion jusqu'ici et les efforts déployés ont porté sur les problèmes qui se situent en aval de l'itinérance : comment venir en aide concrètement aux personnes itinérantes, comment appuyer leurs efforts pour en sortir... Il faudra remonter plus haut, en amont, et se demander comment on devient itinérant, comment prévenir ce type de comportement. Exactement le genre de questions que l'on commence à se poser dans le secteur de la santé, le dilemme entre le curatif et le préventif. Un exemple que M. Côté affectionne particulièrement est celui des maladies cardiovasculaires. Ne faudrait-il pas investir massivement en amont de la maladie pour atteindre des taux d'incidence aussi enviables que ceux du Japon ? Il y a là quelques arbitrages déchirants qu'il reste à faire.

Il en va de même, de l'itinérance...

JEAN FRANCOEUR

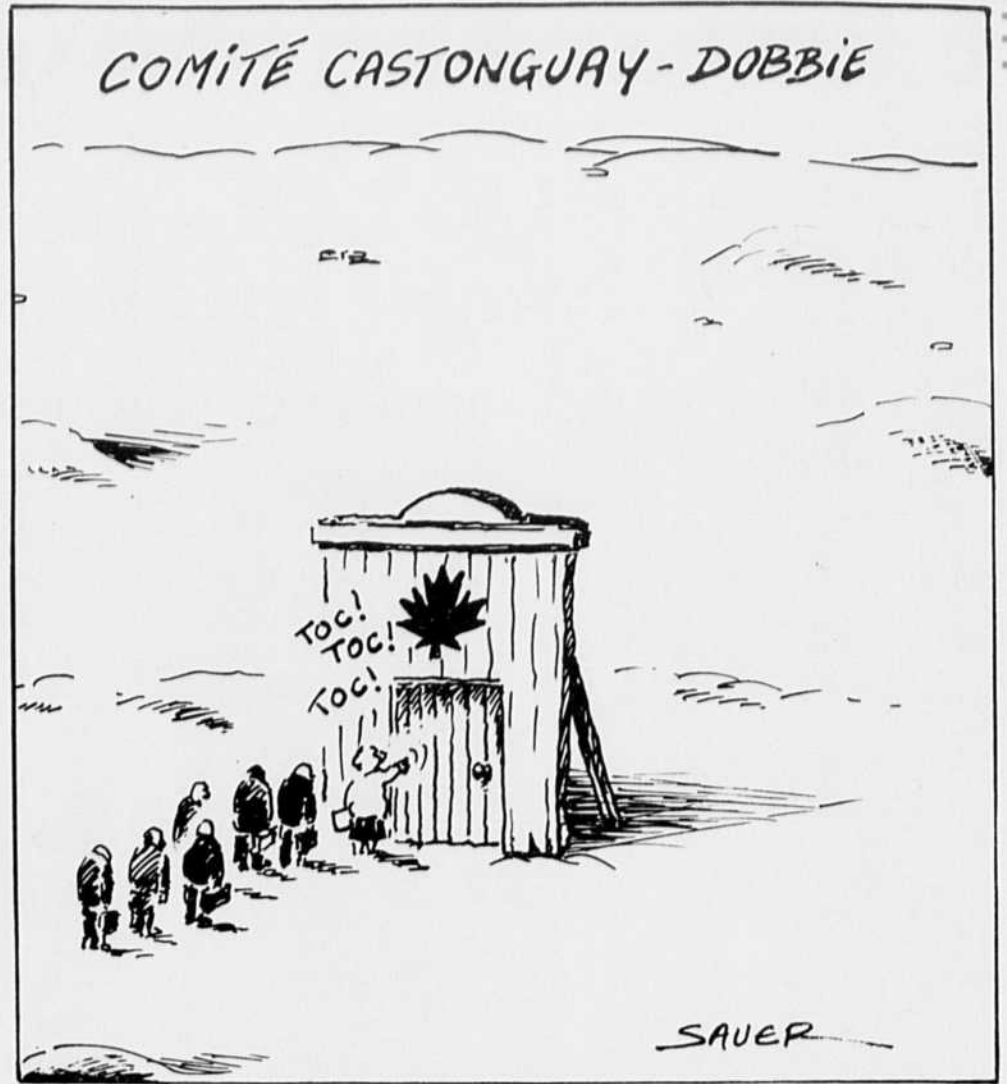
Le même dilemme se pose entre le curatif et le préventif

par le biais de leurs plans d'organisation des services et la répartition des ressources entre les établissements de leur territoire, d'assumer les problématiques socio-sanitaires, y compris l'itinérance. Là aussi, la culture et les mœurs politiques devront accepter une mue dont on ne saurait exagérer l'importance.

3) Dans le dossier de l'itinérance, le Conseil de la santé et des services sociaux de Montréal métropolitain (appelation qui lui vaut un sigle ingénieusement conçu en forme de code postal, C3S R2M) n'est pas resté tout à fait inactif.

Sa commission spécialisée en alcoolisme et autres toxicomanies, en étroite collaboration avec des représentants du milieu (CLSC, centres d'accueil, unités de désintoxication, refuges...), s'est particulièrement intéressée à la question de l'accessibilité des services en toxicomanie pour les itinérants, ce qui l'a amenée à concevoir un modèle intégré de services adaptés à l'intention de cette clientèle. En clair, que peut-on offrir à un itinérant, alcoolique, toxicomane ou les deux à la fois, qui voudrait s'en sortir ? À vrai dire, assez peu de choses présentement.

En matière de désintoxication, dans



Michel Duquette

L'investissement canadien à l'étranger

SI LES CANADIENS pratiquent depuis huit ans une politique de porte ouverte plus vigoureuse que par le passé, c'est sans doute qu'ils ont pris conscience du degré de complémentarité entre leur économie et celle de leur voisin du Sud. Un phénomène qui attire particulièrement l'attention, ces années-ci, est la continentalisation des investissements et des capitaux.

Or, si ce mouvement n'est pas absolument nouveau, il s'exerce avec une force qui défie les analyses classiques. Celles qui, inspirées par la théorie dite de la « dépendance », affirmaient que le Canada, vu son poids démographique moindre et à l'instar des pays du tiers monde, connaîtrait un afflux pratiquement irréversible de capitaux américains, dans la mesure où aucune législation « nationaliste » ne viendrait contrarier cette mise aux enchères des biens nationaux au profit de l'ogre que l'on sait. L'analyse qui entraîna le gouvernement Trudeau, entre 1980 et 1984, à établir des barrières à cette soi-disant invasion avec l'Agence de tamisage des investissements étrangers et le Programme énergétique national, au nom de la « canadienisation » de nos industries pétrolières, reposait sur de telles prémisses.

On n'avait pas encore remarqué, à cette époque, que les flux de dollars allaient dans les deux sens et que de plus en plus de Canadiens trouvaient, pour toutes sortes de raisons, avantage à investir au sud de la frontière.

Le même phénomène se produisait également entre les États-Unis et le Mexique. De nombreux Mexicains plaçaient leur fonds de retraite dans les banques américaines ou achetaient des actions ordinaires, au point que leur gouvernement prit en 1982 la décision délicate et controversée de nationaliser les banques mexicaines, de manière à enrayer cette migration de capitaux au nord du Rio Grande.

TOUT le problème résidait dans le degré de compatibilité entre la stratégie alors pratiquée aux États-Unis — axée sur le secteur privé et la déréglementation — et le nationalisme mis à l'honneur dans les deux pays voisins. La stratégie protectionniste avait l'avantage de favoriser les grandes affaires menées sur une base « nationale » mais présentait le défaut d'affaiblir la monnaie locale au profit du dollar US.

Nul à Mexico ou à Ottawa ne trouvait à redire à cet écart, jugé salutaire étant donné qu'il était favorable à l'essor de nos exportations. Mais l'épargne recherche toujours une devise forte. Le défaut, qui apparaissait alors comme un avantage, c'est que le prix artificiellement bas, donc compétitif sur le marché mondial, de nos produits d'exportation leur donnait une compétitivité naturelle en dehors de toute innovation technologique.

C'était un excellent moyen de valoriser sur ce marché limitrophe des branches traditionnelles de l'économie, telles que le papier, le bois d'œuvre, les minéraux et le pétrole. C'était aussi un moyen, malheureusement, de limiter notre capacité à importer les coûteuses technologies de remplacement dans les secteurs les plus sophistiqués, qui exigent une constante et rapide adaptation aux modes régissant l'apparition des nouveaux produits.

LE CANADA, pas plus que le Mexique, ne prit le train des années 80 au moment où la micro-informatique et les nouveaux matériaux, sans parler des biotechnologies, annonçaient de nouveaux cycles de rentabilité. Cette tendance fut d'autant plus accusée que, comme nous avons vu récemment, le Canada ne fut pas particulièrement imaginatif au chapitre du soutien public à la recherche-développement. Heureusement, certains créneaux privilégiés poursuivirent leur maturation, notamment l'avionnerie, où nous nous étions taillés une place enviable depuis vingt ans. Ils

conservèrent une place enviable sur le marché continental.

C'est le problème existentiel des économies protectionnistes que de protéger, au-delà de leur cycle normal de vie économique, les secteurs de base qui ont fait la richesse des pays, mais de ralentir dans le même temps l'apparition de nouveaux segments industriels plus prometteurs à long terme.



Le Japon pratique, tout le monde le sait, un protectionnisme très scrupuleux, tant pour assurer la pénétration de ses produits sur les marchés internationaux que pour interdire ses portes à l'invasion de capitaux étrangers. Jusqu'à maintenant, cette stratégie a payé pour deux raisons principales : d'abord, n'étant pas doté de ressources primaires exportables, il ne peut compter sur des avantages naturels pour capturer une clientèle et assurer sa rentabilité. De sorte que l'ensemble de ses exportations découle des seules innovations technologiques appliquées à des secteurs liés à l'évolution des modes et aux découvertes les plus récentes. Enfin et surtout, les firmes, les universités et le gouvernement nippon planifient en commun le développement de la recherche et l'affectation des ressources financières, ce qui permet des percées constantes dans un domaine en permanente mutation.

En l'absence de telles conditions, les Canadiens ont trouvé quant à eux une voie différente et ingénieuse, malgré ses incidences néfastes sur la création de l'emploi, pour assurer un retour raisonnable sur leurs placements. Ils investissent aux États-Unis et un peu ailleurs, en Europe et en Australie. Sans parler des Québécois qui, selon certaines statistiques, ont investi davantage depuis dix ans dans l'achat de résidences en Floride que dans leur propre province, il y a ces firmes telles que Bombardier, qui ont désormais des usines de montage en Nouvelle-Angleterre et même en Irlande.

Il y a ces projets de prospection pétrolière qui se font dans le Pacifique; ces compagnies d'assurance qui ont pignon sur rue à Chicago et sur la côte Ouest. Sans parler du séduisant et exotique marché lithuanien.

DE PLUS en plus, la globalisation de l'espace économique rend les frontières artificielles, les législations nationales moins efficaces que jamais. Surtout celles qui ont pour objectif d'assurer l'emploi des Canadiens et plus de propriété nationale sur les précieuses ressources dont le pays dispose, sans avoir les moyens de les mettre en valeur.

De là à voir dans cette globalisation une source de fuite des capitaux canadiens hors frontières, susceptible d'expliquer le déficit de création d'emplois que nous connaissons, il n'y a qu'un pas, qu'on n'a pas de mal à franchir. Après cela, il ne reste plus à Ottawa qu'à faire des neuvaines pour que l'Aérospatiale italo-française rachète de Havilland, firme dynamique mais à court de capitaux, et promette d'abolir la législation qui interdisait jusqu'ici aux étrangers d'acquiescer des firmes énergétiques en bonne santé financière.

Par les temps qui courent, au vu des difficultés que le pays traverse, on ne peut certes accuser le gouvernement fédéral de manquer de suite dans les idées. Tout se tient : nos gouvernants et nos investisseurs ont les yeux rivés sur le Sud, tandis qu'on laisse les étrangers investir par en arrière.

LETTRES AU DEVOIR

Sociologie quantitative

J'AI EU L'OCCASION de lire votre critique, Robert Saletti, dans LE DEVOIR du 12 octobre à propos du livre de Nicole Laurin et al. À la recherche d'un monde oublié. Il est surprenant que pendant trois colonnes et demie votre critique n'a pas pu mieux faire que de permettre des remarques à savoir douteuse sur tout sauf sur ce qui constitue le cœur du livre.

Je parle des 270 pages dont la seule chose intelligente (sic !) que votre critique a trouvée à dire c'était que le lecteur se trouve devant « une litanie de chiffres et de tableaux qui renvoient à la plus stricte sociologie quantitative ». Eh oui, ce livre est riche en tableaux, en statistiques, en données empiriques, qui pour une fois sont présentés d'une clarté exemplaire pour que des gens comme M. Saletti, qu'évidemment les statistiques écoèrent, puissent aussi les lire et apprécier l'argument qui les accompagne.

À lire sa critique cependant, on croirait qu'il n'y a pas d'argument, ce qui est une représentation complètement fautive de ce texte. À titre d'exemple, les pages 312 et 353 du livre : « La vocation religieuse exprime et actualise la relation entre l'Église et la société, relation ancrée dans la famille. Cet ancrage assure la reproduction de l'Église par les femmes et de son hégémonie dans la société. Cette reproduction met en oeuvre le travail de deux catégories distinctes mais indissociables de femmes : les mères et les religieuses. Elles s'inscrivent dans le contexte général de l'échange entre les hommes, des femmes, leur travail et le produit de ce travail. Les règles de cet échange se conforment à la hiérarchie des institutions sociales : en l'occurrence, la famille, l'État, le capital, l'Église. Elles se conforment aussi aux rapports entre les classes : les dominants et les dominés, les riches et les pauvres, les milieux bourgeois et populaires ». Est-ce cela ce que voulait dire votre critique par un français laborieux ? Évidemment, pour affirmer une telle chose il faut malheureusement, pour M. Saletti du moins, des chiffres, des données. Autrement, et à juste titre, des critiques descendent à flot sur les têtes des sociologues. C'est une règle de base de la plus stricte sociologie quantitative.

Nous avons tous appris cela de Durkheim, mais il est rare qu'un travail contemporain s'approche aussi fidèlement de l'esprit classique d'un des fondateurs de notre discipline. Que votre critique n'aime pas les choses classiques et bien faites, soit ; il n'a pas besoin d'étaler ses préjugés sur trois colonnes du DEVOIR et nous faire passer cela pour des idées. Si j'étais méchant j'en tirerais des conclusions au-delà de ce petit scandale pour dresser le portrait de notre malheur national. D'ailleurs, si on était en politique je demanderais sa démission. Comme on est simplement en journalisme, on peut suggérer que monsieur soit envoyé pour faire ses obédiences en analyse quantitative, niveau un.

Stephen Schecter
Montréal, 15 octobre 1991

Que M. Schecter défende la sociologie quantitative, c'est son devoir. Qu'il défende ses collègues universitaires en la matière, c'est sa prérogative. Pour ma part, je maintiens les faits suivants, qui constituent l'essentiel de mon intervention. La première moitié de cet ouvrage — fruit d'un vaste projet de recherche subventionné — est d'une in-

spidité factuelle à la limite de la décence éditoriale. Les trois quarts de ce qui reste fourmillent de données dont l'organisation reste succincte et qui auraient au moins mérité une mise en perspective (l'absence d'une quelconque forme de conclusion est à cet égard significative). Je cherche encore dans l'ensemble un semblant de pensée sociologique (il est vrai cependant qu'à titre de simple journaliste, je n'ai jamais lu Durkheim dans le texte...). Quant au français des auteurs, M. Schecter a raison, l'extrait des pages 312 et 313 n'est pas si laborieux, ce qui est statistiquement intéressant.

Robert Saletti

Deux poids, deux mesures

LIZA FRULLA-HÉBERT, permettez-moi de me présenter. Professeur de littérature à l'université York, à Toronto, je me considère comme disséminateur depuis vingt ans de la culture québécoise.

J'ai publié six volumes de traductions de l'oeuvre de Marie-Claire Blais, Jacques Ferron, Claude Gauvreau et Gilles Hénault, entre autres, tout en enseignant la littérature québécoise en français et en traduction. De plus, depuis longtemps, j'effectue des recherches sur le mouvement dit « automotiste » de Montréal, dont j'ai parlé dans plusieurs conférences au Canada, en France, en Finlande et au Japon. J'aimerais préciser que ces activités n'ont jamais rien coûté au gouvernement du Québec.

Le résultat le plus important de mes recherches est la première étude à paraître en anglais sur les automatistes (et la première étude tout court qui traite du mouvement en général, sans se limiter à la peinture ou à la littérature). Le manuscrit est de 500 pages avec 130 documents photographiques. Vous trouverez ci-joint quelques pages de renseignements sur le livre, qui devrait être publié au printemps, 1992.

Je vous écris aujourd'hui parce que j'ai très grande déception, et en dépit de l'importance reconnue du projet, la Conseillère culturelle du Québec à Toronto ne voit pas de possibilité d'aider la publication de ce livre. La première explication, mentionnée dans une lettre du 13 février, était que le projet « ne cadre pas avec les activités habituellement soutenues par le Bureau du Québec qui offre un soutien à la promotion des artistes québécois vivants », argument qui ne

plairait pas, évidemment, à Madeleine Arbour, Marcel Barbeau, Marcelle Ferron, Pierre Gauvreau, Fernand et Thérèse Leduc, Maurice Perron, Jean-Paul Riopelle et François Sullivan.

Après certaines vérifications, et au bout d'une heure passée au bureau de Mme Bilo-deau à montrer manuscrit et documentation (jugés « très impressionnants »), je n'ai pu rien obtenir d'autre.

Le problème vient peut-être du fait que l'auteur et l'éditeur de ce livre sont de Toronto. Et pourtant, le Bureau subventionne, avec raison d'ailleurs, la publication des catalogues des galeries torontoises exposant l'art québécois, et ceci sans poser de questions, si je comprends bien, sur la provenance des textes ni des reproductions. Puisque les galeries et mon livre ont en commun le but de faire connaître le même art, je ne comprends pas qu'il y ait deux poids, deux mesures.

Il est déprimant de faire un tel travail, de savoir que le livre risque d'être retardé ou démenti par manque de fonds, et de constater si peu d'intérêt des représentants du gouvernement du Québec. J'attends toujours de Mme Bilo-deau des renseignements promis concernant « d'autres instances gouvernementales des possibilités de subventionner votre projet ». La Commission permanente de coopération Ontario/Québec, qu'elle m'a recommandée, m'informe qu'il n'y aura pas d'aide de l'Ontario si le Québec n'aide pas.

Alors, que dois-je faire ? Je ne sais pas, mais je voudrais au moins vous faire part de mon indignation devant cette situation.

Ray Ellenwood

North York, Ont., 7 octobre 1991

Le retour du président

ARISTIDE est un prophète, un messager qui a été envoyé par Dieu pour libérer le peuple haïtien de ses problèmes ; c'est ainsi que nous croyons fermement en la personne de notre libérateur qui a été élu démocratiquement aux élections du 16 décembre 1990 par une majorité de vote de plus de 67 %. Toutefois, il a été victime d'un coup d'État sanguinaire qui a causé la mort à plus de 2000 Haïtiens et qui fit également de nombreux blessés. Ce prêtre et politicien a un but très précis, c'est de faire régner la justice et non l'injustice ; car depuis plus d'une trentaine d'années, ce peuple était retenu captif sous le joug du régime sanguinaire.

Si on regardait les éléments significatifs de l'histoire d'Haïti depuis plus de deux siècles, Haïti est le premier pays noir dans l'Amérique qui exportait et importait des marchandises : la canne à sucre, le café, le cacao, le coton, etc., et le deuxième pays noir qui faisait cet échange ailleurs dans le Pacifique.

Cependant, ce pays a été appauvri par les colons et les valets, et exploité par des « Intransigeants ». C'est pourquoi les étudiants et étudiants du collège du Vieux Montréal, du Collège Rosemont et Ahuntsic se joignent à moi pour lancer un appel de solidarité au peuple haïtien, et nous les encourageons à rester fermes sur leur position.

Notre mot de passe : « Le retour de Jean-Bertrand Aristide sans condition ».

Florence Jean-Noël
et ses collègues du Vieux Montréal
Montréal, 28 octobre 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice : LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints Jean Francoeur, Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Jacques Chabot Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS